

SOMMAIRE	Page
Introduction	1
1. Evolution des emplois, de 1955 à 1984	3
2. Evolution de la population résidente active, de 1950 à 1980	8
2.1. Population active et population non active	8
2.2. Population résidente active selon le sexe et l'origine	10
2.3. Taux d'activité selon le sexe, l'origine et l'âge	12
2.4. Personnes occupées à plein temps ou à temps partiel; évolution de 1970 à 1980	14
3. Population résidente active et emploi	15
3.1. De la population active aux emplois	15
3.2. Recensement fédéral de la population: quelle population active?	16
3.3. Population résidente active et main-d'œuvre non domiciliée	17
4. Travailleurs étrangers; évolution de 1970 à 1985	21
4.1. Evolution selon la catégorie de permis	21
4.2. Structure selon la catégorie de permis et la branche économique	24
5. Evolution de l'immigration à Genève	26
5.1. Mouvement démographique selon l'origine, depuis 1951	26
5.2. Mouvements migratoires selon l'origine et l'activité, depuis 1962	28
5.3. Mouvements migratoires d'actifs depuis 1979	30
6. Le marché du travail à Genève	34
6.1. Evolution du marché du travail à Genève	34
6.2. Chômeurs selon le sexe	35
6.3. Chômeurs selon l'âge	36
6.4. Offres et demandes d'emploi par profession	38

résumé

• Le nombre des emplois dénombrés dans l'ensemble des établissements situés dans le territoire genevois était de 228 200 en 1984. Quatre ans plus tôt, lors du recensement fédéral de la population de 1980, la population active résidant dans le canton se montait à 178 600 personnes. L'écart considérable - près de 50 000 - existant entre ces deux chiffres s'explique principalement par les 37 300 personnes (estimation vers 1980) travaillant dans le canton mais résidant hors de celui-ci : en France (les 29 000 frontaliers, au sens large) ou en Suisse (les 8 300 navetteurs vaudois).

• L'examen de l'évolution des emplois dans le canton, sur la base des recensements des entreprises effectués depuis 1955, montre que la croissance - très forte entre 1955 et 1965 - s'est progressivement ralentie pour atteindre + 2 100 par an entre 1982 et 1984 :

+ 5 200 emplois par an de 1955 à 1965

+ 4 000 emplois par an de 1965 à 1975

+ 3 200 emplois par an de 1975 à 1982

+ 2 100 emplois par an de 1982 à 1984

Derrière cette tendance générale à un ralentissement progressif, des fluctuations annuelles très fortes ont été enregistrées : dans la période de surchauffe (1962-1964), des gains annuels de l'ordre de 10 000 furent probablement atteints; inversement, environ 13 000 emplois furent perdus dans les trois années 1974-1976 placées sous le signe de la récession ayant suivi le premier choc pétrolier.

• Entre 1950 et 1980, la population résidente active s'est accrue pratiquement au même rythme que l'ensemble de la population résidente : le rapport actifs/inactifs a peu varié : 516 actifs pour 1 000 habitants en 1950, 541 en 1960, 513 en 1970 et 512 en 1980.

En 1980, le taux d'activité des hommes (64,5 %) reste nettement supérieur à celui des femmes (39,2 %). Toutefois, depuis 1950, l'écart s'est fortement réduit : baisse du taux d'activité masculin (de 71,2 % à 64,5 %) et augmentation du taux féminin (de 35,2 % à 39,2 %).

L'évolution enregistrée entre les deux derniers recensements fédéraux de la population - 1970-1980 - est particulièrement intéressante : alors que la population active occupée du canton augmente au total de 5 500 personnes,

- la population active masculine ne varie pas, la population active féminine s'accroît donc de 5 500;

- le gain de 5 500 actifs résulte d'une perte de 2 000 personnes travaillant à plein temps et d'un gain de 7 500 à temps partiel (dont 6 300 femmes et 1 200 hommes). En 1980, 15,3 % des actifs résidant dans le canton travaillent à temps partiel.

• Le nombre des travailleurs étrangers (y compris les internationaux) se fixe à 104 600 en août 1985. Premières victimes de la récession du milieu des années septante, leur effectif était tombé de 101 300 en 1973 à 86 000 en 1977 (- 15 300). Depuis 1979, la progression annuelle a toujours été d'au moins 1 800 (1982-1983), atteignant 4 200 en 1980-1981.

évolution de l'emploi à Genève

INTRODUCTION

Cet "Aspect statistique" constitue l'introduction d'une série de publications qui seront réalisées en 1986 par le Service cantonal de statistique (SCS), et dont le thème général sera **emploi-population active**.

Le programme de ces publications est le suivant :

<u>Thème</u>	<u>Sources</u>
Evolution de l'emploi à Genève ¹⁾	Diverses
Structures générales de la population résidente active du canton	} Recensement fédéral de la population 1980 RFP 80 (70, 60)
Structure professionnelle de la population résidente active du canton	
Evolution de la population étrangère à Genève; statistique de l'Office fédéral des étrangers 1981-1984 ²⁾	Office fédéral des étrangers Police des étrangers
Immigration à Genève depuis 1950 Structure socio-économique des migrants	Statistique annuelle SCS
Recensement fédéral des entreprises de septembre 1985	RFE 85 (75, 65) Enquête cantonale 1982

1) "Aspects statistiques" n° 50, février 1986

2) "Aspects statistiques" n° 49, janvier 1986.

L'accent principal sera mis dans ces publications sur les résultats du recensement fédéral de la population de 1980 (RFP 80), et tout particulièrement sur les structures socio-économiques de la population résidente du canton. Cette orientation des publications du SCS pour 1986 répond à une double préoccupation :

- mettre à la disposition des utilisateurs une synthèse des importants et volumineux résultats du RFP 80, résultats qui ne sont disponibles dans leur intégralité que depuis peu de mois et qui, jusqu'ici, ont été peu diffusés;
- dans le cadre du groupe de travail "perspectives d'emploi", constitué par le Département de l'économie publique, analyser en profondeur certains aspects de ces résultats, en particulier ceux relatifs aux caractéristiques professionnelles de la population active du canton. Précisons que le groupe de travail "perspectives d'emploi" est chargé de fournir des éléments prospectifs utiles à l'enseignement et à l'orientation professionnelle, à partir des données statistiques disponibles ainsi que sur la base d'enquêtes qui seront menées dès cette année auprès d'échantillons d'entreprises du canton.

Cet "Aspect statistique", qui constitue une introduction à des publications devant paraître dans l'une ou l'autre des collections du SCS¹⁾, contient un certain nombre de définitions de base destinées à orienter le lecteur dans la jungle des concepts, nomenclatures et sources de données relatives à l'emploi. De plus, il s'agit de la troisième édition d'un numéro intitulé "évolution de l'emploi à Genève", les précédents datant de 1977 et 1980²⁾.

1) "Aspects statistiques" : diffusion par abonnement (jusqu'ici 50 numéros parus).

"Etudes et documents" : diffusion par souscription (6 numéros parus).

"Données statistiques" : diffusion limitée (nouvelle collection ouverte en 1985, jusqu'ici 3 numéros parus).

2) "Aspects statistiques" n° 5 et 15.

1. EVOLUTION DES EMPLOIS, DE 1955 A 1984

Le nombre d'emplois a plus que doublé dans le canton en trente ans : il a passé de 109 200 en 1955 à 228 200 en 1984 (+ 109 %). Dans le même temps, la population résidente du canton n'augmentait "que" de 61 %, passant de 221 500 à 357 100.

Cet écart entre évolution de la population et évolution des emplois¹⁾ ne s'explique pas par l'augmentation du taux d'activité²⁾ de la population résidente, qui est resté remarquablement stable³⁾ (51,6 % en 1950; 51,2 % en 1980), mais par l'ouverture du marché du travail genevois vers les régions voisines : France (frontaliers) et canton de Vaud (navettes)⁴⁾.

Pour la période 1955-1984, le nombre d'emplois s'est accru en moyenne de 4 100 par an. On ne dispose pas de données sûres sur l'évolution année par année du nombre des emplois. En se basant sur les relevés de 1955, 65, 75 et 82, on constate qu'une tendance très claire se dessine, celle d'un ralentissement progressif : le gain moyen s'établit successivement à

5 200 emplois par an en 1955-1965

4 000 emplois par an en 1965-1975

3 200 emplois par an en 1975-1982

2 100 emplois par an en 1982-1984

Toutefois, d'autres sources statistiques - mouvements migratoires⁵⁾ ou statistiques de la main-d'oeuvre étrangère⁶⁾ - indiquent qu'il ne s'agit pas d'une évolution régulière. On sait en particulier que les années 1962-1964 furent des années d'expansion record (c'était la "surchauffe"), au cours desquelles des gains annuels de l'ordre de 10 000 emplois furent probablement atteints. Au contraire, durant les trois années 1974-1976 - placées sous le signe de la récession due au premier choc pétrolier - environ 13 000 emplois furent perdus⁷⁾.

1) Emplois = nombre de postes de travail offerts par les entreprises établies sur le territoire cantonal.

2) Taux brut d'activité = proportion d'actifs dans l'ensemble de la population résidente.

3) L'augmentation du taux d'activité des femmes compense la diminution de celui des hommes : voir chapitre 2.

4) Voir chapitre 3.

5) Voir chapitre 5.

6) Voir chapitre 4.

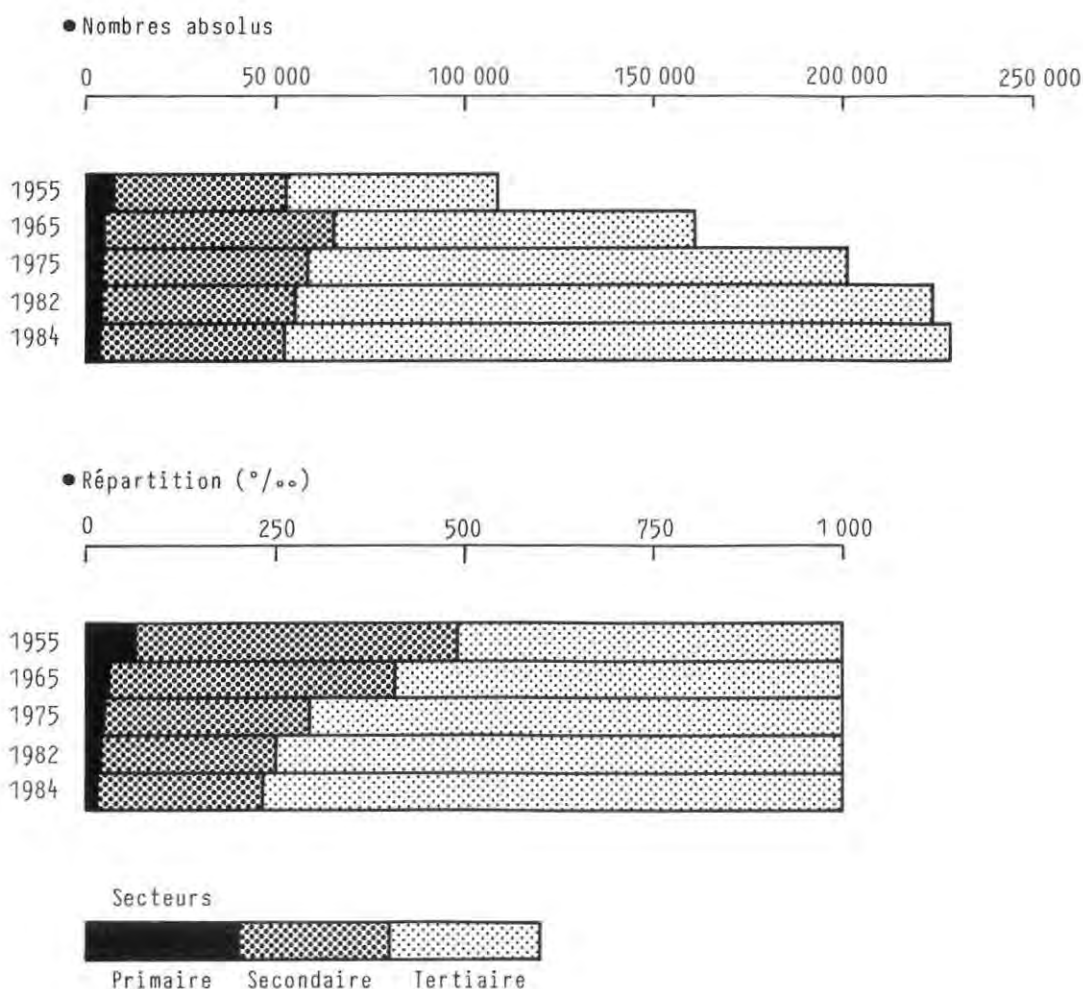
7) Entre 11 000 et 16 000, selon diverses estimations : voir "Aspects statistiques" n° 5, juin 1977.

La structure économique des emplois s'est profondément modifiée durant les trois dernières décennies.

Par secteur économique¹⁾, la part des emplois du secteur tertiaire passe de 51,1 % à 76,8 % entre 1955 et 1984, celle du secondaire de 42,6 % à 21,6 % :

Figure 1

Emplois selon le secteur économique; évolution 1955-1984



1) Rappelons que la distinction secteur secondaire/secteur tertiaire n'équivaut pas à une distinction entre "cols bleus" et "cols blancs". De plus en plus, les activités industrielles font appel à la recherche, au marketing, etc., alors que dans le secteur tertiaire, des branches comme les transports, l'hygiène ou l'hôtellerie offrent une gamme très variée de métiers (ouvriers, techniciens, personnel de service).

Tableau I

Emplois selon le secteur économique; évolution 1955-1984

	Secteur			Total
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	
Effectifs, nombres absolus				
1955	6 869	46 494	55 799	109 162
1965	4 458	60 914	95 605	160 977
1975	4 043	54 939	142 264	201 246
1982	4 035	51 662	168 193	223 890
1984	3 652	49 185	175 322	228 159
Effectifs, nombres relatifs (‰)				
1955	63	426	511	1 000
1965	27	379	594	1 000
1975	20	273	707	1 000
1982	18	231	751	1 000
1984	16	216	768	1 000
Variations absolues				
1955-65	- 2 411	14 420	39 806	51 815
1965-75	- 415	- 5 975	46 659	40 269
1975-82	- 8	- 3 277	25 929	22 644
1982-84	- 383	- 2 477	7 129	4 269
Variations absolues, moyennes annuelles				
1955-65	- 241	1 442	3 981	5 182
1965-75	- 41	- 598	4 666	4 027
1975-82	- 1	- 468	3 704	3 235
1982-84	- 191	- 1 239	3 565	2 135

Sources : 1955, 1965, 1975 : recensement fédéral des entreprises (sept.).

1982 : enquête cantonale sur l'emploi (sept.).

1984 : estimation SCS selon indice de l'emploi OFI/AMT (3e trimestre).

En nombres absolus, les emplois du secteur primaire passent de 6 900 à 3 700; ceux du secteur secondaire, après une forte augmentation de 1955 (46 500) à 1965 (60 900), tombent à 49 200 en 1984. Les emplois du secteur tertiaire, qui passent de 55 800 en 1955 à 175 300 en 1984, font plus que tripler en trente ans : + 119 500 ou 214 %.

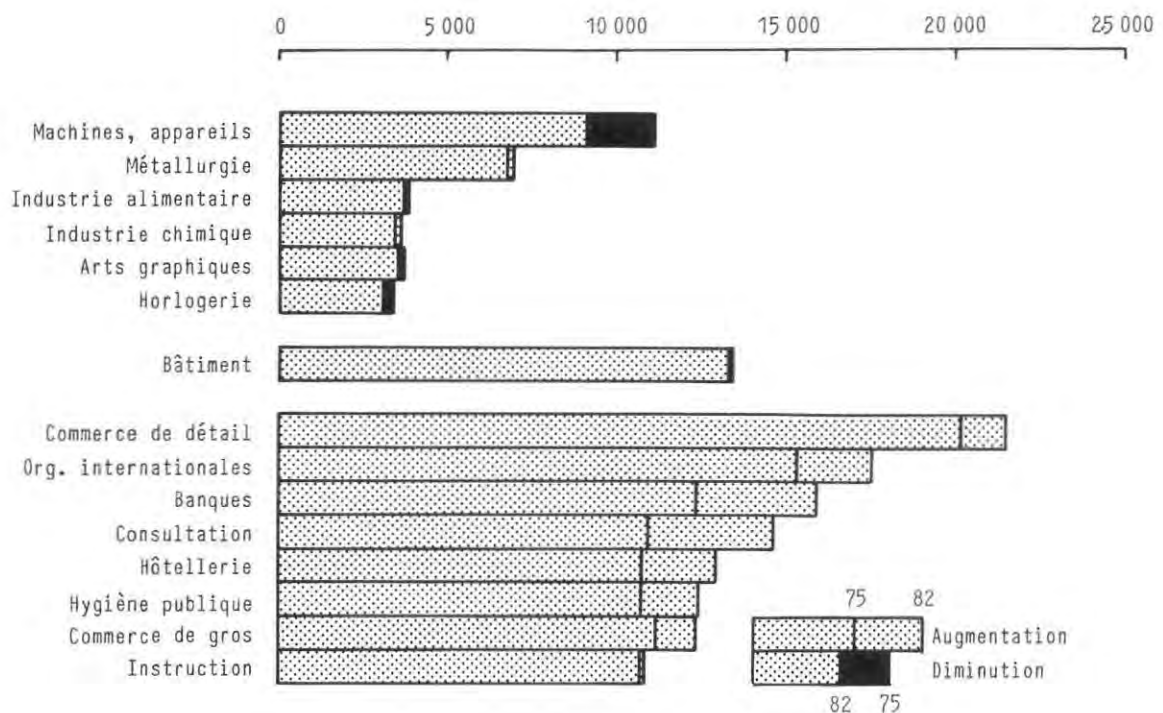
Par branche économique, nous nous en tiendrons ici à un rappel de l'évolution enregistrée entre les deux derniers recensements complets des entreprises : 1975 et 1982¹⁾. Pour 1984, on ne dispose pas de données détaillées par branche.

Le tableau 2 montre que le recul du secteur secondaire, entre 1975 et 1982, est imputable aux "industries, arts et métiers" (- 2 398 emplois, soit - 6,1 %) alors qu'il y a stabilité dans le "bâtiment-génie civil" (- 118, soit - 0,5 %). La métallurgie (- 2 003, soit - 18,0 %) et l'horlogerie (- 350, soit - 10,3 %) enregistrent les plus fortes pertes tandis que plusieurs branches industrielles gagnent au contraire des emplois entre 1975 et 1982 : bijouterie (+ 688), chimie (+ 178), métallurgie-installateurs du bâtiment (+ 154).

Dans le secteur tertiaire, toutes les grandes branches enregistrent de fortes progressions. A relever en particulier celles des bureaux de consultation-services commerciaux (+ 3 732, soit 34,2 %), des banques (+ 3 552, soit 28,8 %), du commerce de gros (+ 1 139, soit 10,2 %), trois branches jouant un rôle moteur dans le développement de l'économie du canton. En ce qui concerne le secteur public, signalons qu'il se répartit entre de nombreuses branches de la nomenclature des activités économiques. En retenant les quatre principales d'entre elles - administration publique, instruction, hygiène publique et énergie-environnement - on obtient pour 1975-1982 un taux de croissance de 9 %, inférieur donc à celui du secteur tertiaire (18,2 %) et même à celui de l'ensemble des branches (11,3 %).

Figure 2

Emplois dans les principales branches économiques; évolution 1975-1982



1) Pour plus de détails sur l'évolution 1975-1982, voir "Aspects statistiques" n° 36, juin 1983.

Tableau 2

Emplois selon la branche économique¹⁾; évolution 1975-1982

Secteur Classe branche	1975	1982	Variation 1975-1982	
			Total	Moyenne annuelle
Secteur primaire	4 043	4 035	- 8	- 1
Secteur secondaire	54 939	51 662	- 3 277	- 468
Carrières, mines	223	306	83	12
Industrie, arts et métiers	39 493	37 095	- 2 398	- 343
dont machines, appareils	11 121	9 118	- 2 003	- 286
" métallurgie	6 770	6 924	154	22
" Industrie alimentaire	3 829	3 668	- 161	- 23
" Industrie chimique	3 431	3 609	178	25
" arts graphiques	3 713	3 469	- 244	- 35
" horlogerie	3 407	3 057	- 350	- 50
" Industrie du bois	2 343	2 073	- 270	- 39
" bijouterie	1 033	1 721	688	98
Bâtiment et génie civil	12 396	12 278	- 118	- 17
construction	9 899	9 622	- 277	- 40
travaux d'aménagement	2 497	2 656	159	23
Energie, environnement ²⁾	2 827	1 983	- 844	- 120
Secteur tertiaire	142 264	168 193	25 929	3 704
dont commerce de détail	20 142	21 516	1 374	196
" organisations internationales	15 333	17 529	2 196	314
" banques	12 313	15 865	3 552	507
" bureaux de consultation	10 898	14 630	3 732	533
" hôtels, restaurants	10 657	12 876	2 219	317
" hygiène publique ²⁾	10 731	12 363	1 632	233
" commerce de gros	11 144	12 283	1 139	163
" instruction ²⁾	10 651	10 779	128	18
" transports, expéditions	8 069	9 179	1 110	159
" administration publique ²⁾	7 036	8 937	1 901	272
Total	201 246	223 890	22 644	3 235

1) Les branches sont rangées selon les effectifs décroissants de 1982. Dans les "Industries, arts et métiers", seules les branches comptant au moins 1 000 emplois sont indiquées; dans le secteur tertiaire, seules les branches comptant au moins 5 000 emplois.

2) La répartition par branche économique des emplois du secteur public n'a pas été réalisée tout à fait de la même façon en 1975 et 1982. Pour la branche "énergie, environnement" en particulier, les résultats de 1975 et 1982 (diminution de 844 emplois) ne sont pas comparables.

2. EVOLUTION DE LA POPULATION RESIDENTE ACTIVE, DE 1950 A 1980

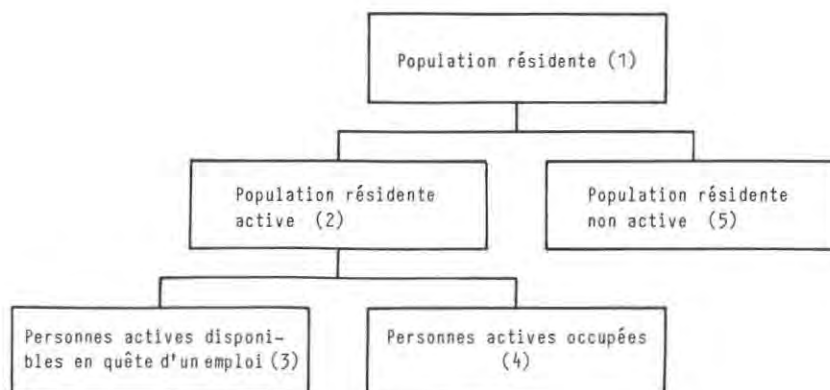
Ce chapitre retrace brièvement l'évolution de la population résidente active du canton entre 1950 et 1980, à l'aide de la seule source d'information disponible sur ce sujet : les recensements fédéraux de la population¹⁾.

En trente ans, la population résidente active a augmenté de 73 800 (+ 70 %), passant de 104 800 personnes actives²⁾ en 1950 à 178 600 en 1980. Le taux de croissance du nombre d'actifs n'est que légèrement inférieur à celui de la population résidente (+ 72 %), de sorte que, comme indiqué au chapitre précédent, le taux brut d'activité³⁾ est resté très stable : 516 personnes actives pour 1 000 habitants en 1950, 512 en 1980 avec, cependant, une pointe en 1960 (541 actifs pour 1 000 habitants).

2.1 Population active et population non active

La distinction entre la population active et la population non active s'opère sur la base de critères purement économiques. Par **population active**, l'Office fédéral de la statistique entend "toutes les personnes âgées de 15 ans et plus travaillant au minimum 6 heures par semaine dans une quelconque branche et recevant en contrepartie une rémunération sous quelque forme que ce soit. Font aussi partie de la population active les membres d'une même famille travaillant dans l'entreprise du conjoint, du père ou d'un autre parent, de même que les apprenti(e)s et les personnes en quête d'un emploi. Font par contre partie de la **population non active** les personnes s'occupant de leur foyer, du foyer de leurs parents ou du foyer de leurs enfants"⁴⁾.

Figure 3



1) Lors de ces opérations statistiques, les personnes actives étant recensées à leur domicile, on parle de population résidente active. Voir également chapitre 3, page 16.

2) Les termes de population active et de personnes actives sont équivalents.

3) Voir note 2) page 3.

4) Définition de la population active lors du recensement fédéral de la population de 1980. Auparavant, l'âge minimum pour en faire partie était de 13 ans. Jusqu'en 1960, pour être considéré comme actif, il était nécessaire de travailler au moins à la demi-journée. En 1950, le temps partiel n'a pas été pris en compte.

Les **personnes actives occupées** sont celles qui, "au moment du recensement, exerçaient une activité sans qu'il ait été précisé depuis combien de temps".

Les **personnes actives disponibles en quête d'un emploi** sont des "individus âgés de quinze ans au minimum qui, lors du recensement, ont déclaré n'être ni écolier, ni étudiant et n'exercer aucune activité rémunérée, mais être en quête d'un emploi stable ou avoir un emploi futur garanti"1).

Tableau 3

Aperçu général de la population résidente du canton, en 1970 et 1980

	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	1970	1980	1970	1980	1970	1980
(1) Population résidente	157 277	165 358	174 322	183 682	331 599	349 040
(2) Population résidente active	104 819	106 614	65 384	71 975	170 203	178 589
. Indépendants	10 802	11 705	2 618	2 835	13 420	14 540
. Employés	45 693	49 904	37 161	45 658	82 854	95 562
. Ouvriers	45 762	41 473	24 045	21 359	69 807	62 832
. Apprentis	2 562	3 532	1 560	2 123	4 122	5 655
(3) Personnes actives disponibles en quête d'un emploi	135	1 949	82	1 144	217	3 093
(4) Personnes actives occupées	104 684	104 665	65 302	70 831	169 986	175 496
. Actifs occupés à plein temps	100 474	99 267	50 186	49 365	150 660	148 632
. Actifs occupés à temps partiel	4 210	5 398	15 116	21 466	19 326	26 864
(5) Population résidente non active	52 458	58 744	108 938	111 707	161 396	170 451
. Rentiers, retraités	11 979	17 174	19 661	31 833	31 640	49 007
. Elèves et étudiants âgés de 16 ans et plus	6 041	9 293	5 905	9 816	11 946	19 109
. Autres adultes	1 282	666	51 730	39 761	53 012	40 427
. Enfants de moins de 16 ans ¹⁾	33 156	31 611	31 642	30 297	64 798	61 908

1) Non compris les actifs (âgés d'au moins 15 ans).

1) Il s'agit de ne pas confondre ces personnes avec celles que l'OFIAMT et l'Office cantonal de l'emploi appellent "chômeurs" dans les statistiques du marché du travail qu'ils publient. Voir chapitre 6.

2.2 Population résidente active selon le sexe et l'origine

L'augmentation du nombre de personnes actives ne s'est pas faite de manière régulière entre 1950 et 1980. La répartition des 73 827 actifs supplémentaires en 30 ans s'établit ainsi entre les trois périodes intercensitaires :

- de 1950 à 1960 : + 35 586 actifs (48,2 % du total 1950-1980), dont 48,5 % d'étrangers et 40,1 % de femmes,
- de 1960 à 1970 : + 29 855 actifs (40,4 % du total), dont 85,2 % d'étrangers et 40,9 % de femmes,
- de 1970 à 1980 : + 8 386 actifs (11,4 % du total), dont 25,4 % d'étrangers et 78,6 % de femmes.

Le taux de croissance annuel moyen de la population active (+ 1,8 % entre 1950 et 1980) a ainsi reculé de 3,0 % pour les années 1950-60 à 1,9 % pour les années 1960-70, puis est tombé à 0,5 % pour la dernière décennie.

L'importance relative des étrangers et des femmes s'est renforcée en 30 ans puisque les premiers ont participé pour plus de 60 % à l'accroissement du nombre d'actifs et les secondes pour près de 45 %.

La proportion d'actifs étrangers a presque doublé entre 1950 et 1970 (de 18,7 % à 36,6 %), puis s'est stabilisée entre 1970 et 1980 à la suite de la crise économique. Alors qu'en 1950 la part des étrangers était plus forte chez les femmes (24,1 %) que chez les hommes (15,6 %), dès 1960 ce rapport s'est inversé et en 1980 on compte 39,1 % d'étrangers chez les hommes et 31,6 % chez les femmes.

Figure 4

Population résidente active selon le sexe et l'origine; évolution 1950-1980

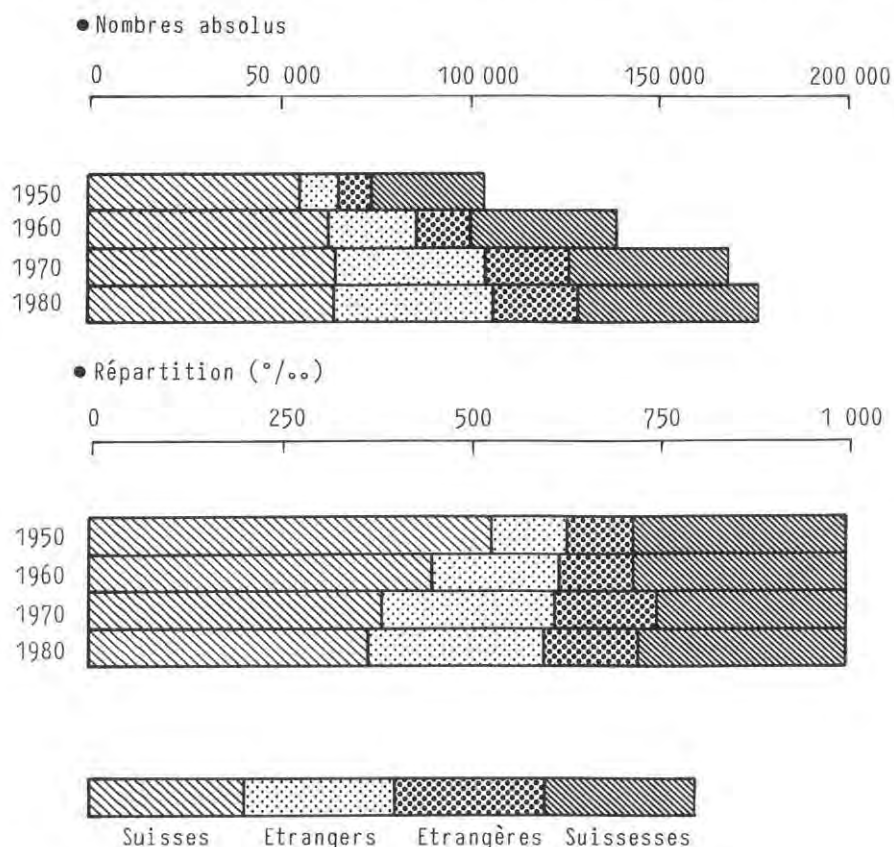


Tableau 4

Population résidente active selon le sexe ou l'origine, de 1950 à 1980

	Total	Sexe		Origine	
		Masculin	Féminin	Suisses	Etrangers
Effectifs, nombres absolus					
1950 ¹⁾	104 762	65 871	38 891	85 138	19 624
1960	140 348	87 170	53 178	103 467	36 881
1970	170 203	104 819	65 384	107 877	62 326
1980	178 589	106 614	71 975	114 130	64 459
Effectifs, nombres relatifs (‰)					
1950	1 000	629	371	813	187
1960	1 000	621	379	737	263
1970	1 000	616	384	634	366
1980	1 000	597	403	639	361
Variations absolues					
1950-1960	35 586	21 299	14 287	18 329	17 257
1960-1970	29 855	17 649	12 206	4 410	25 445
1970-1980	8 386	1 795	6 591	6 253	2 133
1950-1980	73 827	40 743	33 084	28 992	44 835
Variations relatives, taux annuel moyen (‰)					
1950-1960	3,0	2,8	3,2	2,0	6,5
1960-1970	1,9	1,9	2,1	0,4	5,4
1970-1980	0,5	0,2	1,0	0,6	0,3
1950-1980	1,8	1,6	2,1	1,0	4,0
Taux brut d'activité (%)					
1950	51,6	71,2	35,2	50,8	55,8
1960	54,1	71,1	38,9	52,3	60,0
1970	51,3	66,6	37,5	49,1	55,7
1980	51,2	64,5	39,2	48,3	57,2

1) En 1950, les personnes occupées à temps partiel n'ont pas été recensées.

	1950	1980	Variation
Suisses	531	363	- 168
Suissesses	282	276	- 6
Etrangers	98	234	+ 136
Etrangères	89	127	+ 38
	1 000	1 000	

2.3 Taux d'activité selon le sexe, l'origine et l'âge

La stabilité du taux brut d'activité, mentionnée précédemment, masque en réalité des évolutions de sens divergents des populations actives masculine et féminine entre 1950 et 1980 :

- . baisse du taux d'activité masculin de 6,7 points entre 1950 (71,2 % d'actifs) et 1980 (64,5 %),
- . progression du taux d'activité féminin de 4 points : de 35,2 % d'actifs en 1950 à 39,2 % en 1980.

La prise en compte de l'origine amène les remarques suivantes :

- . du côté masculin, à l'exception de 1950, le taux d'activité est plus élevé parmi les étrangers que parmi les Suisses, l'écart s'accroissant d'un recensement à l'autre : 3 points en 1960 et 8,7 points en 1980. En 30 ans, le taux d'activité des Suisses a passé de 71,7 % à 61,3 %,
- . du côté féminin également, le taux d'activité est plus grand chez les étrangères que parmi les Suissesses, mais la différence ici s'amenuise régulièrement : 13,5 points en 1950, 8,8 en 1960, 6,6 en 1970 et 5,2 en 1980. Le taux d'activité des Suissesses a gagné 5 points en 30 ans : de 32,7 % à 37,7 %.

La figure de la page suivante présente les taux d'activité en fonction du sexe et de la classe d'âges¹⁾, en 1960²⁾ et 1980.

La **population active masculine** offre deux aspects très significatifs :

- . entre 30 et 54 ans, on constate une très grande stabilité des taux d'activité qui se situent autour de 98,0 %;
- . jusqu'à 29 ans et à partir de 55 ans, les taux sont en recul de 1960 à 1980. Le phénomène est particulièrement sensible chez les jeunes de 15 à 24 ans - la prolongation des études, entre autres raisons, entraîne une diminution du taux d'activité de 74,0 % en 1960 à 58,0 % en 1980 - et chez les personnes âgées de 60 ans et plus pour lesquelles l'avancement de l'âge de la retraite explique la baisse du taux d'activité de 55,3 % à 31,8 %.

La **population active féminine** présente les caractéristiques suivantes :

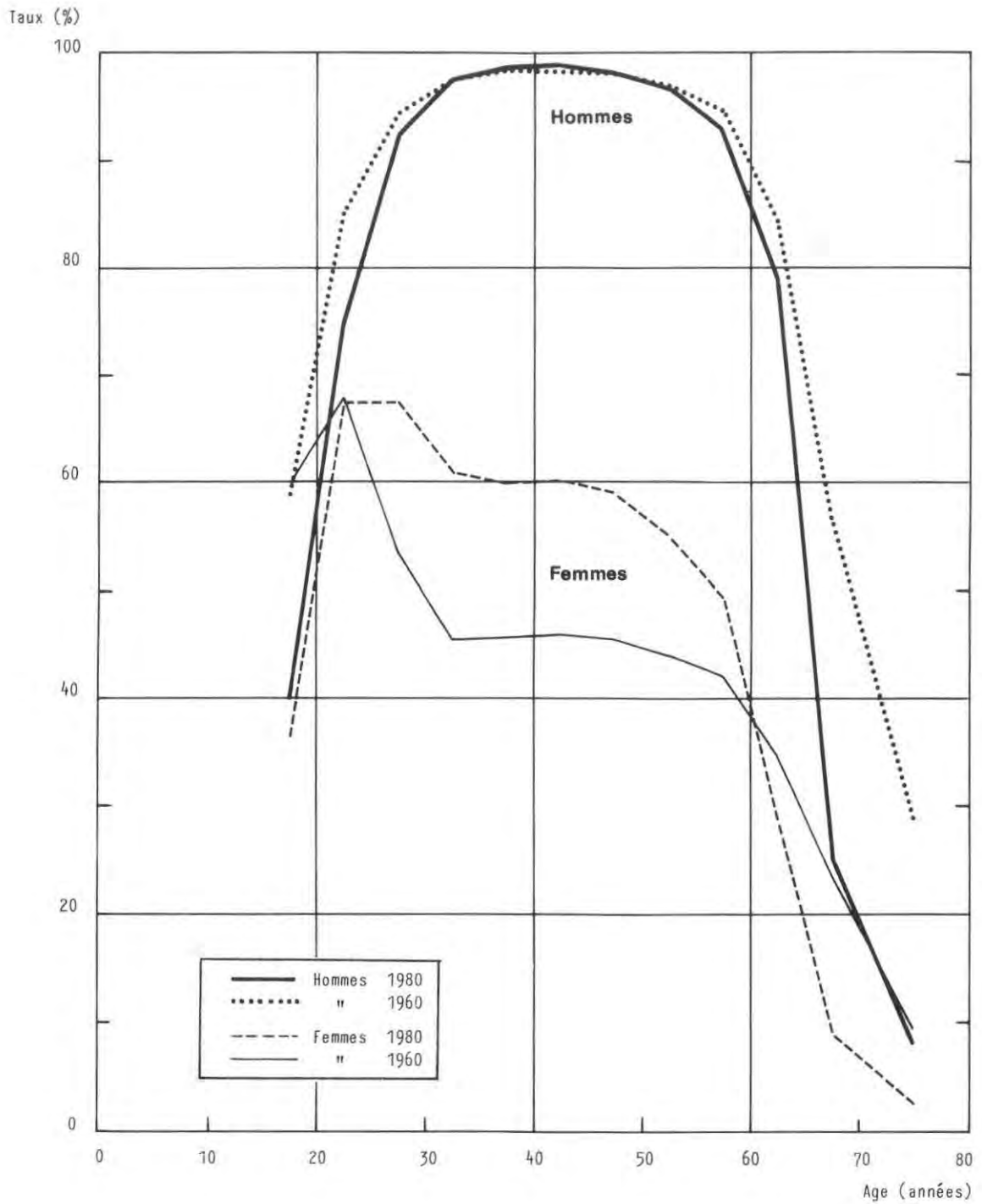
- . entre 15 et 19 ans et dès 60 ans, une baisse de l'activité due aux raisons citées ci-dessus;
- . entre 20 et 24 ans, les taux d'activité restent stables autour de 68,0 %;
- . entre 25 et 59 ans, la participation à la vie active progresse fortement. Le taux d'activité passe de 46,1 % en 1960 à 59,3 % en 1980.

1) Taux quinquennaux d'activité.

2) En 1960, sans les personnes occupées à temps partiel.

Figure 5

Taux quinquennaux d'activité selon le sexe, en 1960 et 1980



2.4 Personnes occupées à plein temps ou à temps partiel; évolution de 1970 à 1980

L'accroissement de la population active entre 1970 et 1980 résulte d'une légère diminution du nombre de personnes occupées à plein temps (- 2 028 ou - 1,3 %), largement compensée par une très forte progression du nombre d'actifs occupés à temps partiel¹⁾ (+ 7 538 ou + 39,0 %), phénomène plus particulièrement remarquable parmi les femmes (+ 6 350 ou + 42,0 %).

Tableau 5

Personnes actives occupées en 1970 et 1980
Selon le sexe et le temps de travail

	1970	1980	Variations 1970-1980	
			Nombres absolus	En %
Sexe masculin				
Plein temps	100 474	99 267	- 1 207	- 1,2
Temps partiel	4 210	5 398	1 188	28,2
Total	104 684	104 665	- 19	- 0,0
Sexe féminin				
Plein temps	50 186	49 365	- 821	- 1,6
Temps partiel	15 116	21 466	6 350	42,0
Total	65 302	70 831	5 529	8,5
Total				
Plein temps	150 660	148 632	- 2 028	- 1,3
Temps partiel	19 326	26 864	7 538	39,0
Total	169 986	175 496	5 510	3,1

Si l'activité à temps partiel ne concerne qu'une minorité d'hommes (4,0 % en 1970, 5,2 % en 1980), en revanche, plus de 3 femmes sur 10 se vouent à ce type d'activité en 1980 (30,3 %, contre 23,1 % en 1970).

Selon l'état civil, on constate que la proportion de femmes mariées est presque deux fois plus forte parmi les femmes occupées à temps partiel (69,1 % en 1980) que chez celles occupées à plein temps (35,0 % en 1980). En dix ans, le nombre de femmes mariées actives a passé de 28 812 (dont 36,1 % à temps partiel) à 32 138 (dont 46,2 % à temps partiel), soit un taux de croissance de 11,5 % nettement supérieur à celui de l'ensemble des femmes (+ 8,5 %).

1) Lors des recensements de 1970 et 1980, les personnes actives avaient à mentionner si elles travaillaient à plein temps ou à temps partiel (question n° 17). L'OFS a repris ces indications sans les modifier; quand celles-ci manquaient, l'OFS s'est basé sur le temps de travail indiqué à la question n° 18 : travail à plein temps pour 40 heures hebdomadaires ou plus ou également en cas de non-indication du temps de travail hebdomadaire.

3. POPULATION RESIDENTE ACTIVE ET EMPLOI

3.1 De la population active aux emplois

En septembre 1982, l'enquête cantonale sur l'emploi - il s'agissait plus précisément d'un recensement exhaustif réalisé auprès des entreprises établies sur le territoire du canton - permettait de dénombrer 223 890 emplois¹⁾.

Moins de deux ans auparavant, au début décembre 1980, le recensement fédéral de la population indiquait un chiffre de 178 589 personnes actives résidant dans le canton²⁾. Si, de ce chiffre, on soustrait les personnes à la recherche d'un emploi le jour du recensement (3 093) et celles travaillant hors du canton (1 274), on constate que le nombre des personnes résidant et travaillant dans le canton à fin 1980 n'était que de 174 222³⁾. L'écart considérable (environ 50 000) entre ce chiffre et celui des emplois recensés en 1982 (223 890) s'explique

- . principalement, par les 37 300 personnes (estimation vers 1980⁴⁾) travaillant dans le canton mais résidant en France (les frontaliers au sens large, 29 000 personnes) ou dans le canton de Vaud (les "navetteurs", 8 300 personnes);
- . par la croissance du nombre des emplois dans le canton entre 1980 et 1982, qu'on peut chiffrer à 6 000 environ;
- . par un sous-enregistrement des travailleurs saisonniers lors du recensement fédéral de la population (il a lieu début décembre, à un moment où l'effectif des saisonniers n'est plus à son maximum);
- . par le fait des personnes cumulant plusieurs emplois, qui ne sont comptées qu'une seule fois lors des recensements de population mais peuvent apparaître dans l'effectif de deux établissements (voire trois) lors du recensement des entreprises;
- . par la sous-estimation probable, mais impossible à chiffrer, des données en provenance des recensements de population.

1) Voir chapitre 1.

2) Voir chapitre 2.

3) Voir point 3.2.

4) Voir "Aspects statistiques" n° 42 page 12. Les chiffres indiqués plus loin dans ce chapitre (total = 34 472) proviennent d'une source différente, permettant la classification par branche économique.

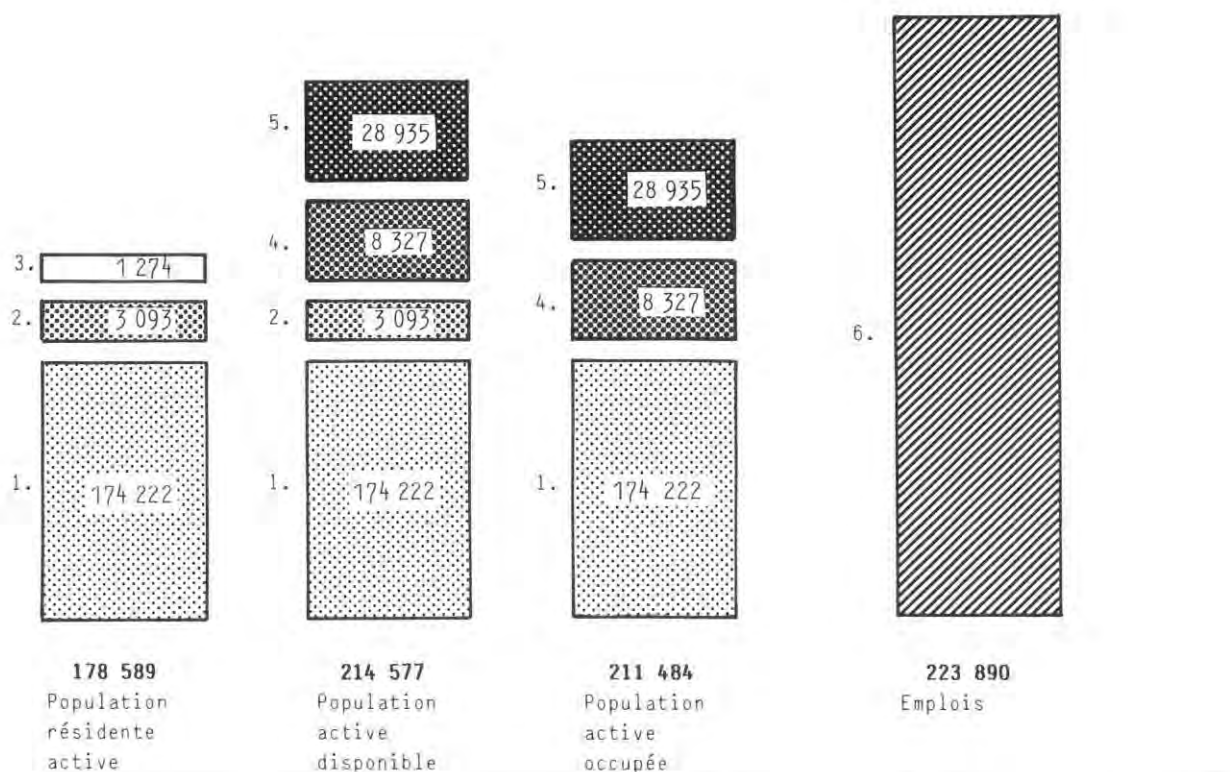
3.2 Recensement fédéral de la population : quelle population active ?

Lors des recensements fédéraux de la population, la population active est dénombrée à son lieu de résidence. On parle de **population résidente active**. Or, la prise en considération des navettes de travailleurs permet de calculer également le nombre total de personnes qui travaillent dans chaque commune et, au total, dans le canton. On parle alors de **population active occupée**. Par ailleurs les recensements des entreprises permettent de dénombrer les **emplois** disponibles dans le canton. Par souci de clarification, il paraît utile de préciser quelque peu ces différentes notions :

Population résidente active = 1 + 2 + 3	178 589
Population active disponible dans le canton = 1 + 2 + 4 + 5	214 577
Population active occupée dans le canton selon le SCS = 1 + 4 + 5	211 484
Population active occupée dans le canton selon OFS = 1 + 4	182 549
Emplois = 6	223 890

Figure 6

Population active : plusieurs définitions



Liste des diverses catégories (figure 6)

1. Population résidente active travaillant dans le canton au moment du recensement de 1980 :	174 222
2. Population résidente active à la recherche d'un emploi au moment du recensement de 1980 :	3 093
3. Population résidente active travaillant hors du canton au moment du recensement de 1980 :	1 274
4. Personnes résidant hors du canton (en Suisse), mais travaillant dans le canton au moment du recensement :	8 327
5. Personnes résidant en France, mais travaillant dans le canton ("frontaliers" au sens large; hors du recensement) :	28 935
6. Emplois dénombrés dans les entreprises du canton lors de l'enquête cantonale de 1982 :	223 890

L'ensemble de base de l'étude des structures de la population active du canton est la **population résidente active**, il inclut donc les actifs qui vont travailler en dehors du canton (catégorie 3) et les résidents à la recherche d'un emploi (catégorie 2), mais exclut les personnes qui résident hors du canton mais y travaillent (catégorie 4 et 5).

D'autre part, la date des recensements (en fin d'année) a une influence sur les effectifs des saisonniers présents. On dénombre en effet peu de saisonniers durant les mois de décembre, janvier et février (moins de 600 en 1980), alors que leurs effectifs sont maximum durant l'été et le début de l'automne (7 500 et plus en 1980).

3.3 Population résidente active et main-d'oeuvre non domiciliée : structure économique comparée

Les structures économique et professionnelle de la **population résidente active** ont été ou seront analysées dans d'autres documents¹⁾. D'autre part, la structure de l'ensemble des **emplois** disponibles dans le canton a été rappelée au chapitre 1. La question se pose tout naturellement de savoir dans quelle mesure population active résidente et main-d'oeuvre non domiciliée (frontaliers de la région française, navetteurs du canton de Vaud) ont des structures différentes (situation actuelle) et en quoi l'évolution des structures professionnelles de la population active du canton (donc des résidents) a été influencée par l'ouverture du marché du travail genevois vers les régions voisines.

1) Voir introduction page 1.

Tableau 6

Population active résidente et non résidente vers 1980
Selon le secteur et la classe économique

	Population résidente active	Non résidents				Total	Total
		Navetteurs vaudois	Frontaliers ¹⁾		Total		
			Etrangers sous contrôle	Suisses et Inter- nationaux			
Nombres absolus							
Secteur primaire	2 398	14	110	13	137	2 535	
Secteur secondaire	41 463	1 497	8 436	232	10 165	51 628	
Mines et carrières	74	-	56	-	56	130	
Industrie et métiers	28 605	1 287	6 983	160	8 430	37 035	
Bâtiment et génie civil	10 593	185	1 383	60	1 628	12 221	
Energie, environnement	2 191	25	14	12	51	2 242	
Secteur tertiaire	129 909	6 759	12 083	5 228	24 070	153 979	
Branche indéterminée	4 819 ²⁾	73	-	27	100	4 919	
Total	178 589	8 343	20 629	5 500	34 472	213 061	
Répartition (%/oo)							
Secteur primaire	13	2	5	2	4	12	
Secteur secondaire	232	179	409	42	295	242	
Mines et carrières	0	-	3	-	2	1	
Industrie et métiers	160	154	338	29	245	174	
Bâtiment et génie civil	60	22	67	11	47	57	
Energie, environnement	12	3	1	2	1	10	
Secteur tertiaire	728	810	586	951	698	723	
Branche indéterminée	27	9	-	5	3	23	
Total	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	

Sources : Population résidente active : RFP 80 (y compris les 1 274 personnes travaillant hors du canton, dont la répartition par branche économique n'est pas connue).
Navetteurs "vaudois" : RFP 80 (personnes qui travaillent à Genève mais résident ailleurs en Suisse - essentiellement dans le canton de Vaud).
Frontaliers étrangers sous contrôle : statistique de l'Office fédéral des étrangers, chiffres de décembre 1980.
Frontaliers suisses et "Internationaux" : effectif total (5 500) selon recensement français de 1982. Répartition par branche économique selon estimation SCS.

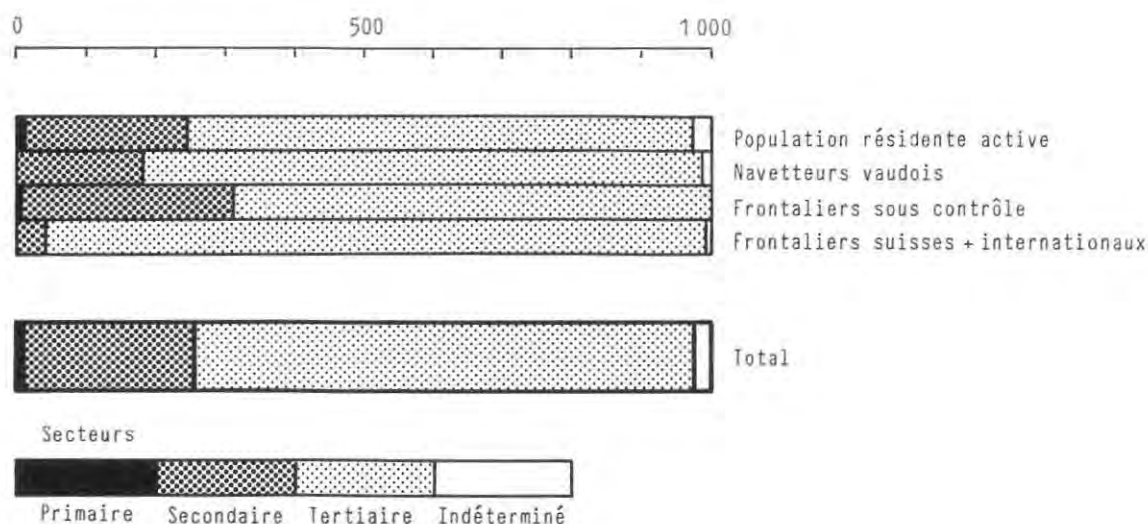
1) L'effectif des frontaliers indiqué dans ce tableau (26 129, dont 20 629 étrangers sous contrôle) ne correspond pas à celui indiqué à la page 15 (29 000), ce dernier chiffre étant issu du recensement français de 1982.

2) Y compris 3 093 personnes à la recherche d'un emploi.

Figure 7

Population active résidente et non résidente vers 1980

Répartition selon le secteur économique (°/°°)



S'il est relativement simple de répondre à la première partie de cette question, il n'en est pas de même pour la seconde, qui nécessiterait des recherches particulières. En effet, le "système" économique genevois a la caractéristique d'être très ouvert : il se développe et se transforme sous l'influence d'importants flux migratoires - migrations durables, migrations temporaires, migrations saisonnières, navettes quotidiennes qui accentuent sa fonction régionale - et il est difficile d'isoler statistiquement la population active indigène.

Nous nous limiterons ici à une comparaison, vers 1980, de la structure par branche économique de la population résidente active avec celle des principales catégories de main-d'oeuvre non domiciliée. Le tableau 6 ainsi que le graphique 7, montrent qu'il existe des différences importantes - des complémentarités ? - entre résidents et non-résidents.

La catégorie constituée par les **frontaliers non soumis au contrôle** - frontaliers suisses et travailleurs du secteur international domiciliés en France - a la structure la plus "tertiaire" (95 % du total); il est vrai que sur un total de 5 500 personnes, 4 500 au moins (les fonctionnaires internationaux étrangers) travaillent dans une organisation internationale ou une mission permanente.

En ce qui concerne les 8 343 "**navetteurs vaudois**" recensés en 1980, leur structure économique est également plus "tertiaire" (81 % du total) que celle des actifs résidant dans le canton. Un millier d'entre eux travaillent d'ailleurs dans les organisations internationales (soit environ 12 % du total).

Parmi les causes expliquant la forte tertiarisation des navetteurs vaudois, on peut mentionner, 1) les causes géographiques : les organisations internationales et la région CERN-Aéroport sont proches de la Terre-Sainte¹⁾ et 2) les meilleures possibilités d'accession à la propriété outre-Versoix, qui ne doit pas être sans rapport avec la proportion élevée de navetteurs vaudois dans les branches "banques" et "représentation d'intérêts" (28 % du total, contre 14 % parmi la population résidente active).

Les travailleurs **frontaliers sous contrôle** (20 629 à fin 1980) ont, au contraire des deux catégories précédentes, une structure économique plus "secondaire" que celle des actifs résidant dans le canton. 41 % d'entre eux travaillent dans le secteur secondaire (contre 23 % chez les résidents), 34 % dans la seule industrie (contre 16 %). Par branche économique, les frontaliers occupent une place particulièrement importante dans l'alimentation, la chimie et la métallurgie-machines (secteur secondaire), dans le commerce de détail et l'hôtellerie (secteur tertiaire).

1) Communes vaudoises à proximité du canton de Genève.

4. TRAVAILLEURS ETRANGERS; EVOLUTION DE 1970 A 1985

L'Office fédéral des étrangers (OFE) produit chaque mois une quantité importante de données statistiques sur la population étrangère en Suisse. Trois fois par an, ces données font l'objet d'une publication dans le mensuel de l'OFIAMT "La Vie économique" :

- . relevé à fin décembre, portant à la fois sur la population active et totale (actif + inactifs), selon le canton de résidence,
- . relevé à fin avril et fin août, qui ne porte que sur les actifs, selon le canton de travail.

Les données sur la **population résidente**¹⁾ - état (situation) ou mouvement (migrations, mouvement naturel, etc.) - sont basées sur les chiffres à fin décembre. Dans ces chiffres, les frontaliers n'entrent pas en compte, puisqu'ils ne résident pas dans le canton. En ce qui concerne les saisonniers, si leur effectif est très faible à fin décembre, par contre leur contribution aux différents types de mouvements annuels est loin d'être négligeable (immigration/émigration bien entendu, mais aussi transformations de permis).

Les études relatives à la **population active**, notamment à sa structure économique (branche ou secteur économique, profession, etc.) seront plutôt basées sur les chiffres à fin août. Dans ces chiffres, les frontaliers sont pleinement pris en compte, de même que les saisonniers puisqu'à fin août leur effectif est proche de sa valeur maximum. Les internationaux (étrangers exempts de permis) ne sont pas pris en compte par l'OFE, mais ils ont été ajoutés dans les données qui suivent, afin d'avoir une vue complète de la main-d'oeuvre étrangère à Genève.

4.1 Evolution selon la catégorie de permis

En août 1984, l'effectif des travailleurs étrangers se situait au même niveau qu'en août 1973, onze ans plutôt (101 000). Entre ces deux dates, il était tombé à 86 000 en 1977 (- 15 000), à la suite de la récession économique ayant suivi le premier choc pétrolier.

A l'exception des internationaux, dont l'évolution entre 1970 et 1985 se caractérise par une croissance relativement régulière, toutes les catégories de travailleurs étrangers ont subi le choc du milieu des années septante, les pertes se chiffrent à :

- 6 500 saisonniers en trois ans (1973-1976),
- 6 000 frontaliers en trois ans (1974-1977),
- 5 900 résidents (permis B ou C) en quatre ans (1973-1977).

Depuis, les différentes catégories ont retrouvé ou dépassé leurs effectifs de 1973, sauf les saisonniers, dont le contingent annuel est actuellement fixé à 7 500/8 000 contre 10 000/11 000 au début des années septante. Toutefois, en ce qui concerne les résidents, un changement

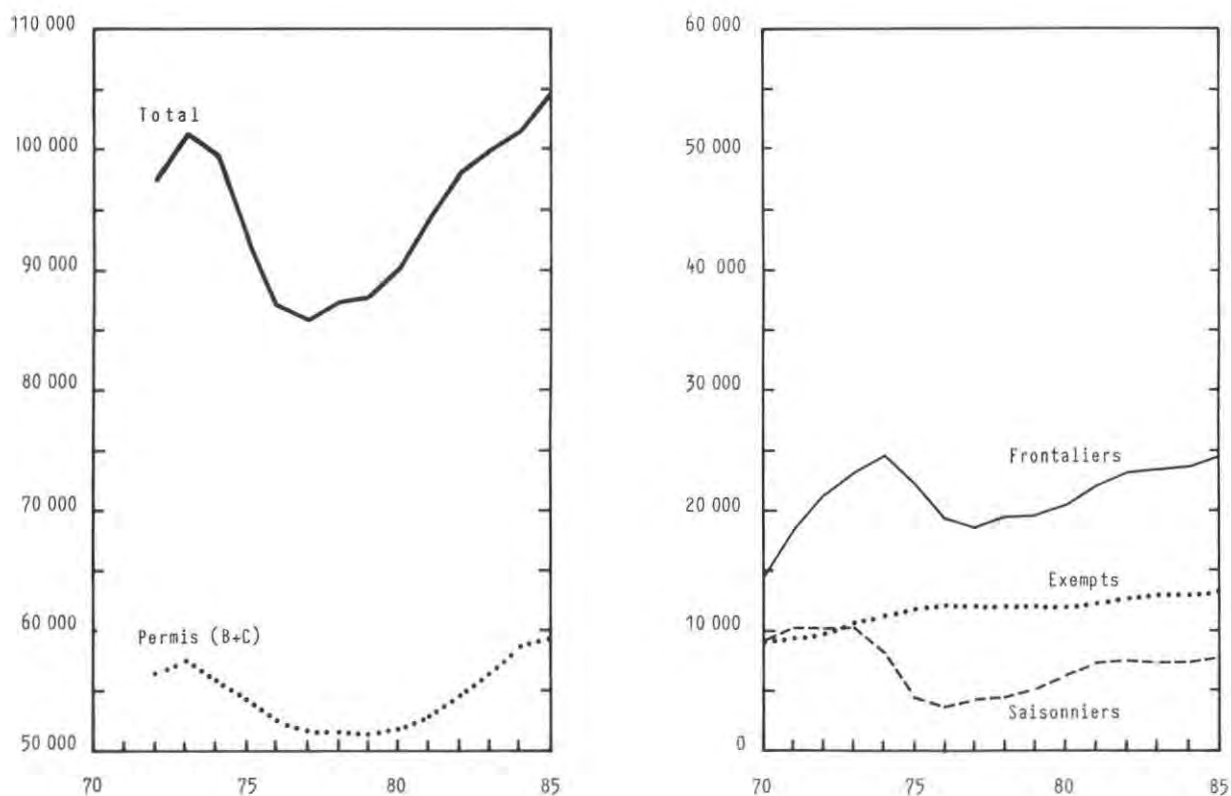
1) Voir "Aspects statistiques" n° 49.

considérable est intervenu dans le rapport permis de séjour/permis d'établissement : entre 1973 et 1985, le nombre de travailleurs résidents ayant augmenté en tout de 1 800 (de 57 500 à 59 300), le nombre des détenteurs de permis de séjour a diminué de 14 000, celui des détenteurs de permis d'établissement a augmenté de 15 800. Le bilan des années 1973-1985 est donc le suivant :

- 2 500 saisonniers en 12 ans (1973-1985)	
+ 1 200 frontaliers	"
+ 2 700 exempts	"
+ 1 800 résidents (permis B + C)	"
<hr/>	
+ 3 200 au total	"

Figure 8

Travailleurs étrangers selon la catégorie de permis; évolution 1970-1985



1) Par étrangers "résidents", l'Office fédéral des étrangers désigne l'ensemble des étrangers sous permis (B + C).

Tableau 7

Travailleurs étrangers selon la catégorie de permis,¹⁾ évolution 1970-1985

Situation à fin août

	Permis					Total
	Etablissement	Annuels	Exempts ²⁾	Saisonniers	Frontaliers	
Effectifs						
1970	*	36 311	8 971	9 199	14 545	*
1971	*	35 661	9 187	10 177	18 539	*
1972	26 495	29 689	9 671	10 156	21 334	97 345
1973	29 585	27 891	10 501	10 085	23 231	101 293
1974	32 349	23 465	11 141	8 136	24 467	99 558
1975	34 315	20 041	11 585	4 441	22 174	92 556
1976	34 790	17 837	11 773	3 591	19 190	87 181
1977	35 776	15 790	11 745	4 214	18 457	85 982
1978	37 424	14 159	11 902	4 426	19 362	87 273
1979	38 716	12 657	11 782	5 030	19 620	87 805
1980	40 117	11 689	11 817	6 140	20 329 ^{a)}	90 092
1981	40 727	12 126	12 078	7 259	22 066	94 256
1982	42 201	12 506	12 627	7 492	23 202	98 028
1983	43 582	12 695	12 803	7 246 ^{b)}	23 480	99 806
1984	44 664	13 954	12 826	7 304	23 664	101 512
1985	45 362	13 945	13 201	7 580	24 442	104 550
Variations annuelles						
1970-71	*	- 650	216	978	3 994	*
1971-72	*	-5 972	484	- 21	2 795	*
1972-73	3 090	-1 798	830	- 71	1 897	3 948
1973-74	2 764	-4 426	640	-1 949	1 236	- 1 735
1974-75	1 966	-3 424	444	-3 695	-2 293	- 7 002
1975-76	475	-2 204	188	- 850	-2 984	- 5 375
1976-77	986	-2 047	- 28	623	- 733	- 1 199
1977-78	1 648	-1 631	157	212	905	1 291
1978-79	1 292	-1 502	- 120	604	258	532
1979-80	1 401	- 968	35	1 110	709	2 287
1980-81	610	437	261	1 119	1 737	4 164
1981-82	1 474	380	549	233	1 136	3 772
1982-83	1 381	189	176	- 192	278	1 832
1983-84	1 082	359	23	4	184	1 928
1984-85	698	891	395	276	778	3 038

1) Personnes travaillant dans le canton.

2) Jusqu'en 1980 : relevé annuel de la Mission permanente de la Suisse près les organisations Internationales. Dès 1981, résultats de l'enquête SCS (en 1985 : estimation).

a) Estimation; le chiffre officiel (19 882) étant sous-évalué (retard dans l'enregistrement), il a été rectifié.

b) Estimation; le chiffre officiel (5 471) étant sous-évalué (accident statistique), il a été rectifié.

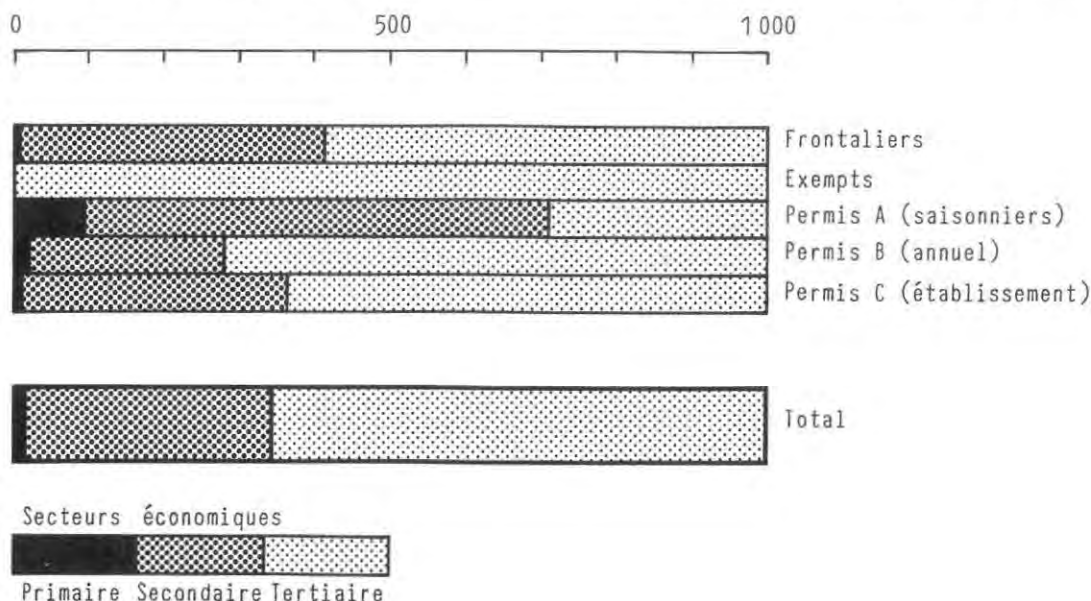
4.2 Structure selon la catégorie de permis et la branche économique en août 1984¹⁾

Les travailleurs étrangers à Genève ont dans l'ensemble une structure économique proche de celle de la population d'origine suisse, environ deux tiers d'entre eux (65,7 %) travaillant dans une entreprise du secteur tertiaire.

Toutefois, les cinq catégories d'étrangers ont, entre elles, des structures très différentes. Tous les **exempts** travaillant dans les organisations internationales gouvernementales ou les missions permanentes, ils sont classés à 100 % dans le secteur tertiaire. Par contre, 29 % seulement des **saisonniers** (essentiellement, ceux de l'hôtellerie) travaillent dans le secteur tertiaire, mais plus de la moitié (58,5 %) dans le bâtiment génie-civil. Les **frontaliers** se caractérisent par une forte proportion de travailleurs de l'industrie et des arts et métiers (30,9 % du total), et donc du secteur secondaire (40,7 % du total, alors que la proportion est d'environ un tiers chez les résidents, Suisses comme étrangers). Chez les **résidents**²⁾, la structure économique des permis C (établissement) diffère sensiblement des permis B (séjour). Deux explications peuvent être retenues : l'ancienneté (époque à laquelle les travailleurs ont immigré à Genève), les besoins de l'économie genevoise s'étant modifiés au cours du temps, et la mobilité professionnelle, puisque les permis B ne peuvent en principe pas changer aussi librement d'activité économique. Ainsi, la proportion de travailleurs de l'industrie et des métiers est plus élevée chez les permis C (26,3 % du total) que chez les permis B (12,2 % du total), ce qui correspond au fait qu'un grand nombre de travailleurs actuellement sous permis C ont immigré à Genève dans les années soixante, alors que l'industrie avait d'importants besoins de main-d'oeuvre étrangère.

Figure 9

Travailleurs étrangers selon le secteur économique, par catégorie de permis, en août 1984



1) Les chiffres de 1985 n'étaient pas disponibles au moment de l'élaboration de ce paragraphe.

2) L'Office fédéral des étrangers désigne sous "résidents" l'ensemble des étrangers sous permis B ou C.

Tableau 8

Travailleurs étrangers selon la catégorie de permis et la branche économique, en août 1984

	Etablis- sement	Permis				
		Annuel	Exempts	Saisonniers	Frontaliers	Total
Nombres absolus						
Secteur primaire	415	235	-	708	130	1 498
Secteur secondaire	15 760	3 417	-	4 478	9 639	33 294
Mines et carrières	12	3	-	8	60	83
Industrie et métiers	11 741	1 596	-	197	7 316	20 850
Bâtiment et génie civil	3 954	1 812	-	4 273	2 249	12 288
Energie et environnement	53	6	-	-	14	73
Secteur tertiaire	28 439	9 392	12 826	2 118	13 894	66 669
Branche indéterminée	50	10	-	-	1	61
Total	44 664	13 054	12 826	7 304	23 664	101 512

Répartition selon la branche économique, par catégorie de permis (%/..)

Secteur primaire	9	18	-	97	6	15
Secteur secondaire	353	262	-	613	407	328
Mines et carrières	-	-	-	1	2	1
Industrie et métiers	263	122	-	27	309	205
Bâtiment et génie civil	89	139	-	585	95	121
Energie et environnement	1	1	-	-	1	1
Secteur tertiaire	637	719	1 000	290	587	657
Branche indéterminée	1	1	-	-	-	-
Total	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Répartition selon la catégorie de permis, par branche économique (%/..)

Secteur primaire	279	158	-	476	87	1 000
Secteur secondaire	473	103	-	134	290	1 000
Mines et carrières	145	36	-	96	723	1 000
Industrie et métiers	563	77	-	9	351	1 000
Bâtiment et génie civil	322	147	-	348	183	1 000
Energie et environnement	726	82	-	-	192	1 000
Secteur tertiaire	427	141	192	32	208	1 000
Branche indéterminée	820	164	-	-	16	1 000
Total	440	129	126	72	233	1 000

5. EVOLUTION DE L'IMMIGRATION A GENEVE

Les mouvements migratoires jouent à Genève un rôle extrêmement important par rapport à l'évolution générale de la population et à celle de l'emploi en particulier. Dans la série de publications sur l'emploi et la population active publiées ces prochains mois¹⁾, deux seront plus particulièrement consacrées à la question des migrations : l'une basée sur les statistiques à l'Office fédéral des étrangers, l'autre sur la statistique cantonale de la population (suisse + étrangère), dont les données qui suivent constituent un condensé.

Précisons que ces données concernent la **population résidente**. En ce qui concerne les étrangers, elles ne prennent donc pas en compte les **frontaliers** (non résidents) tandis que le solde migratoire annuel des **saisonniers** est toujours voisin de zéro puisque départs et arrivées s'annulent chaque année.

5.1 Mouvement démographique selon l'origine, depuis 1951

Les tableaux 9 et 10 permettent de situer la contribution des mouvements migratoires à l'évolution de la population genevoise. Quelques remarques²⁾ :

L'évolution de la population du canton est très irrégulière : le gain annuel total varie entre + 10 700 (en 1962) et - 400 (en 1975).

Cette irrégularité tient au fait que **ce sont les migrations, par nature instables, qui déterminent principalement l'évolution démographique**. En effet, le mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) est à la fois beaucoup plus faible et régulier que le mouvement migratoire (excédent des arrivées sur les départs)³⁾ :

Tableau 9

Mouvement démographique du canton (moyennes annuelles)

	Gain naturel	Gain migratoire	Gain total
1951-1960	265	4 850	5 115
1961-1970	1 705	5 599	7 304
1971-1980	925	645	1 570
1981-1985	397	2 783	3 180

1) Voir introduction page 1.

2) Pour plus de détails sur l'analyse du mouvement démographique voir :
"Démographie genevoise" SCS/SRS 1978.
"Etudes et documents" n° 5, SCS 1982.
"Aspects statistiques" n° 32, SCS 1982.

3) Le gain du mouvement naturel est lui-même influencé par les migrations, par le biais de la natalité : la forte augmentation du gain naturel, de 1951-1960 à 1961-1970, s'explique par la reprise de la natalité (maximum historique des naissances vivantes dans le canton : 4 868 en 1964) due à un regain de fécondité et, surtout, à l'immigration massive de jeunes adultes.

Le gain migratoire représente donc 95 % du gain total en 1951-1960
 " " " " 77 % " " 1961-1970
 " " " " 41 % " " 1971-1980
 " " " " 88 % " " 1981-1985.

Plus particulièrement, les migrations d'étrangers : on constate même que depuis 1979, les mouvements migratoires de Suisses se soldent par des déficits (- 2 300 en sept ans) alors que les gains migratoires d'étrangers (+ 18 500 en sept ans, soit + 2 600 par an en moyenne) restent relativement élevés, compte tenu du cadre restrictif des mesures fédérales de limitation de l'immigration étrangère.

Les changements d'origine (étrangers devenus Suisses par naturalisation ou mariage) permettent un **rééquilibrage** entre les deux composantes suisse et étrangère de la population genevoise : le rapport Suisses/étrangers se maintient à deux tiers/un tiers grâce aux 1 800 à 2 500 changements d'origine enregistrés chaque année.

Tableau 10

Mouvement démographique selon l'origine, depuis 1951

	Gain naturel			Gain migratoire			Changements d'origine		Gain total		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Total
1951	-121	-102	-223	1538	1582	3120	451	-451	1868	1029	2897
1952	97	-153	-56	2745	2110	4855	576	-576	3418	1381	4799
1953	79	-149	-70	1662	1434	3096	2048	-2048	3789	-763	3026
1954	103	-113	-10	1450	1354	2804	1141	-1141	2694	100	2794
1955	197	-92	105	2457	2832	5289	632	-632	3286	2108	5394
1956	136	-28	108	2643	3373	6016	590	-590	3369	2755	6124
1957	266	180	446	2478	4963	7441	589	-589	3333	4554	7887
1958	439	237	676	1601	2549	4150	649	-649	2689	2137	4826
1959	376	396	772	2093	4714	6807	628	-628	3097	4482	7579
1960	455	446	901	420	4500	4920	758	-758	1633	4188	5821
1961	416	677	1093	812	4546	5358	566	-566	1794	4657	6451
1962	318	956	1274	1229	8244	9473	616	-616	2163	8584	10747
1963	409	1220	1629	1111	6075	7186	563	-563	2083	6732	8815
1964	610	1538	2148	799	6166	6965	665	-665	2074	7039	9113
1965	379	1664	2043	710	2154	2864	667	-667	1756	3151	4907
1966	205	1722	1927	1619	4049	5668	695	-695	2519	5076	7595
1967	151	1712	1863	2170	3555	5725	699	-699	3020	4568	7588
1968	-33	1781	1748	2336	2464	4800	823	-823	3126	3422	6548
1969	-163	1741	1578	1255	4455	5710	796	-796	1888	5400	7288
1970	30	1716	1746	965	1274	2239	956	-956	1951	2034	3985
1971	-95	1747	1652	-248	1309	1061	1039	-1039	696	2017	2713
1972	-59	1693	1634	-288	818	530	1152	-1152	805	1359	2164
1973	-300	1634	1334	-387	1646	1259	1137	-1137	450	2143	2593
1974	-525	1632	1107	292	551	843	1280	-1280	1047	903	1950
1975	-503	1243	740	908	-2074	-1166	1205	-1205	1610	-2036	-426
1976	-603	1229	626	1009	-1611	-602	1114	-1114	1520	-1496	24
1977	-582	1247	665	927	-676	251	1220	-1220	1565	-649	916
1978	-386	947	561	958	1080	2038	3651	-3651	4223	-1624	2599
1979	-194	821	627	-391	1145	754	2386	-2386	1801	-420	1381
1980	-373	675	302	-37	1520	1483	1961	-1961	1551	234	1785
1981	-315	677	362	266	2910	3176	2382	-2382	2333	1205	3538
1982	-341	800	459	-139	4606	4467	1832	-1832	1352	3574	4926
1983	-297	736	439	-430	2628	2198	1757	-1757	1030	1607	2637
1984	-329	679	350	-332	3521	3189	1806	-1806	1145	2394	3539
1985	-380	758	378	-1274	2157	883	2475	-2475	821	440	1261

5.2 Mouvements migratoires selon l'origine et l'activité, depuis 1962

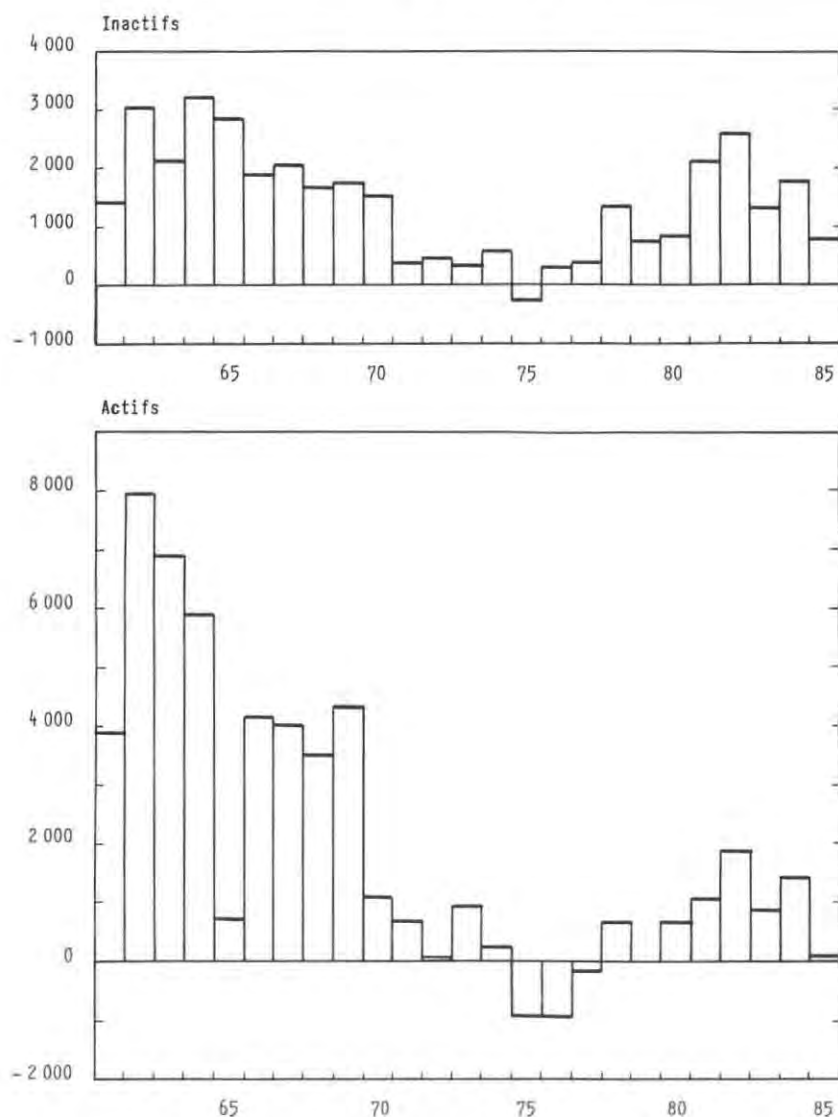
Solde migratoire total : il varie dans des limites très larges. Son **point le plus haut** (+ 11 000 en 1962) correspond du point de vue des conditions économiques à une phase d'expansion record (on commence alors à parler de "surchauffe"), l'immigration étrangère étant alors pratiquement libre. Son **point le plus bas** (- 1 200 en 1975) correspond à la récession ayant suivi le premier choc pétrolier, l'immigration étrangère étant - surtout depuis 1970 - sérieusement contrôlée.

Le solde migratoire des années récentes (1981- 1985), qui varie annuellement entre 900 (en 1985) et 4 500 (en 1982), est certes instable. Toutefois, replacée dans la chronologie des 25 dernières années, cette instabilité est assez relative.

Solde migratoire selon l'origine : les années 1981-1985 sont caractérisées par un solde fortement positif des migrations d'étrangers (+ 13 900 en cinq ans, soit + 2 800 par an en moyenne) alors que les mouvements migratoires de Suisses (Genevois ou Confédérés) se soldent par un déficit (- 1 900 en cinq ans, soit - 400 par an), déficit particulièrement marqué en 1985 (- 1 300).

Figure 10

Solde migratoire du canton, selon l'activité, depuis 1962



Solde migratoire selon l'activité : l'immigration des années soixante était d'abord celle de jeunes travailleurs étrangers, ouvriers en majorité; le rapport actifs/inactifs était alors nettement en faveur des premiers. Avec l'introduction du contingentement par catégorie de permis (contingents annuels de travailleurs sous permis A ou B fixés par les autorités fédérales), depuis 1970, et le développement des regroupements familiaux, le rapport actifs/inactifs s'est modifié en faveur des inactifs. Chez les Suisses, les pertes migratoires des années 80 se répartissent entre actifs et inactifs de manière assez équilibrée. A relever que les résultats de 1985 marquent une certaine rupture avec les années antérieures : forte baisse du solde migratoire total (+ 900) due principalement à un recul marqué de l'immigration d'actifs (solde + 100), et plus particulièrement à une importante perte migratoire d'actifs d'origine suisse (- 800).

Tableau II

Solde migratoire selon l'origine et l'activité, depuis 1962¹⁾

	Suisses			Etrangers			Ensemble		
	Actifs	Inactifs	Total	Actifs	Inactifs	Total	Actifs	Inactifs	Total
1962	809	792	1 601	7 151	2 234	9 385	7 960	3 026	10 986
1963	690	790	1 480	6 220	1 322	7 542	6 910	2 112	9 022
1964	568	605	1 173	5 300	2 602	7 902	5 868	3 207	9 075
1965	548	397	945	171	2 468	2 639	719	2 865	3 584
1966	1 334	630	1 964	2 823	1 252	4 075	4 157	1 882	6 039
1967	1 743	775	2 518	2 279	1 301	3 580	4 022	2 076	6 098
1968	1 731	953	2 684	1 764	708	2 472	3 495	1 661	5 156
1969	1 108	495	1 603	3 230	1 250	4 480	4 338	1 745	6 083
1970	726	587	1 313	355	945	1 300	1 081	1 532	2 613
1971	- 164	- 119	- 283	815	494	1 309	671	390	1 061
1972	- 372	84	- 288	451	367	818	79	451	530
1973	- 362	- 25	- 387	1 301	345	1 646	939	320	1 259
1974	46	246	292	224	327	551	270	573	843
1975	590	318	908	- 1 495	- 579	- 2 074	- 905	- 261	- 1 166
1976	515	494	1 009	- 1 425	- 186	- 1 611	- 910	308	- 602
1977	600	327	927	- 737	61	- 676	- 137	388	251
1978	692	266	958	- 16	1 096	1 080	676	1 362	2 038
1979	- 191	- 200	- 391	193	952	1 145	2	752	754
1980	153	- 190	- 37	502	1 018	1 520	655	828	1 483
1981	58	208	266	996	1 914	2 910	1 054	2 122	3 176
1982	- 82	- 57	- 139	1 953	2 653	4 606	1 871	2 596	4 467
1983	- 184	- 246	- 430	1 047	1 581	2 628	863	1 335	2 198
1984	- 73	- 259	- 332	1 471	2 050	3 521	1 398	1 791	3 189
1985	- 785	- 489	- 1 274	876	1 281	2 157	91	792	883

1) Pour les années 1962 à 1970, données non corrigées. Les chiffres diffèrent de ceux du tableau 10, qui ont été corrigés pour l'adaptation de la statistique progressive 1962-1970 au recensement fédéral de la population du 1.12.1970.

5.3 Mouvements migratoires d'actifs depuis 1979

Depuis 1979, on dispose de données beaucoup plus détaillées sur les mouvements migratoires du canton de Genève, en particulier sous l'angle de l'activité des migrants. Un choix très succinct de ces données est présenté ci-après. Signalons que d'une nomenclature à l'autre (voir tableaux 11 à 14), la répartition des migrants entre actifs et inactifs peut présenter de légères différences, différences dues à des contraintes de traitements informatiques.

5.3.1 Origine et permis

Depuis 1979, les mouvements migratoires de **Suisses** se soldent par une perte d'actifs (- 1 000 en sept ans). Cette perte est toutefois légère si l'on considère le nombre élevé d'arrivées et de départs enregistrés chaque année (4 900 à 6 400 arrivées, 5 500 à 6 500 départs). Principale explication : le grand nombre de jeunes Confédérés (jeunes filles au pair, fonctionnaires des PTT, etc.) qui ne viennent travailler à Genève que pour un temps limité, dans le cadre de leur formation.

Le gain de plus de 6 000 actifs enregistré entre 1979 et 1985 est donc le fait des **étrangers** dont les mouvements migratoires se soldent par un excédent d'environ 7 400 (soit plus de 1 000 par an en moyenne).

Tableau 12

Mouvement migratoire extérieur du canton selon l'origine et le permis

Actifs

	Suisses	Etrangers					Total	Total
		Permis A	Permis B	Permis C	Exempts	Autres		
Immigrants								
1979	6 361	5 112	2 173	594	1 387	77	9 343	15 704
1980	6 309	6 611	2 723	574	1 689	2	11 599	17 908
1981	5 793	7 608	2 866	532	1 681	-	12 687	18 480
1982	5 410	8 165	3 979	508	1 569	-	14 221	19 631
1983	5 328	7 489	3 106	487	1 373	5	12 460	17 788
1984	5 398	8 144	3 737	441	1 987	1	14 310	19 708
1985	4 855	8 491	3 738	451	1 744	-	14 424	19 279
Emigrants								
1979	6 541	5 111	1 313	1 339	1 362	4	9 129	15 670
1980	6 134	6 604	1 471	1 454	1 505	-	11 034	17 168
1981	5 707	7 603	1 456	1 147	1 393	5	11 604	17 311
1982	5 471	8 159	1 579	1 198	1 312	3	12 251	17 722
1983	5 486	7 481	1 534	1 127	1 221	36	11 399	16 885
1984	5 455	8 136	1 518	1 295	1 714	45	12 708	18 163
1985	5 640	8 474	1 813	1 463	1 749	49	13 548	19 188
Gain migratoire								
1979	- 180	1	860	- 745	25	73	214	34
1980	175	7	1 252	- 880	184	2	565	740
1981	86	5	1 410	- 615	288	- 5	1 083	1 169
1982	- 61	6	2 400	- 690	257	- 3	1 970	1 909
1983	- 158	8	1 572	- 640	152	- 31	1 061	903
1984	- 57	8	2 219	- 854	273	- 44	1 602	1 545
1985	- 785	17	1 925	- 1 012	- 5	- 49	876	91

Le solde des migrations des **saisonniers** est pour ainsi dire nul, comme relevé plus haut. Celui des **fonctionnaires internationaux** (exempts de permis) est positif (200 par an en moyenne), leurs mouvements d'arrivée et de départ étant très stables. Les mouvements de porteurs de **permis annuel (B)** se traduisent par un solde fortement positif (1 700 par an en moyenne) dû à trois principaux courants d'immigration : contingents annuels alloués par la Confédération (environ 800 en 1984), réfugiés ayant obtenu le droit à l'asile (environ 100 en 1984), anciens saisonniers entrés en Suisse avec un permis B en vertu du droit à la stabilisation (environ 500 en 1984)¹⁾. En revanche, les mouvements de porteurs de **permis d'établissement (C)** se soldent - tout naturellement²⁾ - par des pertes (- 800 par an en moyenne).

5.3.2 Situation professionnelle (pas de données pour 1985)

Selon la situation professionnelle, on constate principalement

- . une perte migratoire permanente d'**indépendants** (- 40 à - 140 par an),
- . un gain permanent de **directeurs** (+ 50 à + 130 par an) - il s'agit principalement d'étrangers entrés en Suisse en vertu des contingents annuels de permis B,
- . une forte diminution du gain migratoire d'**employés subalternes** en 1983-84, due au ralentissement de l'immigration confédérée,
- . au contraire, une forte augmentation du gain migratoire d'**ouvriers** : - 300 en 1979; + 1 100 en 1982; + 900 en 1984, conséquence des stabilisations de travailleurs saisonniers.

Tableau 13

Solde migratoire extérieur du canton, selon la situation professionnelle, depuis 1979

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Indépendants	- 143	- 88	- 61	- 78	- 38	- 101
Directeurs	49	104	96	130	88	103
Employés supérieurs	19	82	34	- 16	- 47	62
Employés subalternes	324	430	505	453	17	166
Ouvriers qualifiés	-	51	124	463	322	377
Ouvriers semi-qualifiés	- 286	- 111	69	643	388	541
Ouvriers à domicile	-	- 1	-	- 2	- 3	-
Apprentis	- 23	- 9	- 8	- 16	- 11	- 15
Non classés	76	222	318	312	166	274
Total actifs	16	680	1 077	1 889	882	1 407
Stagiaires	18	60	92	20	21	138
Inactifs	720	743	2 007	2 558	1 295	1 644
Total	754	1 483	3 176	4 467	2 198	3 189

1) Voir "Aspects statistiques" n° 49.

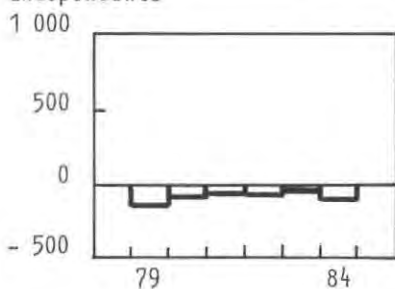
2) Par définition, un étranger ne peut pas entrer pour la première fois en Suisse avec un permis C. Il passe d'abord obligatoirement par le permis B. Le principal facteur d'augmentation de la population étrangère sous permis C est la transformation de permis B en permis C.

Figure 11

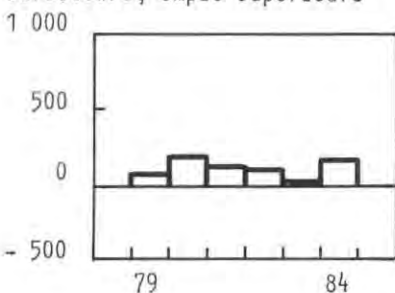
Solde migratoire d'actifs selon la situation professionnelle ou la branche économique; évolution 1979-1984

● Situation professionnelle

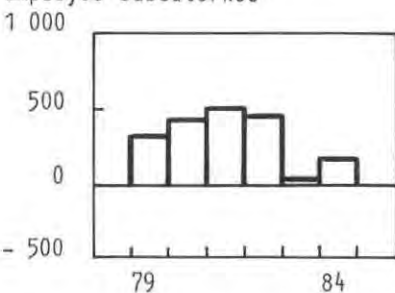
Indépendants



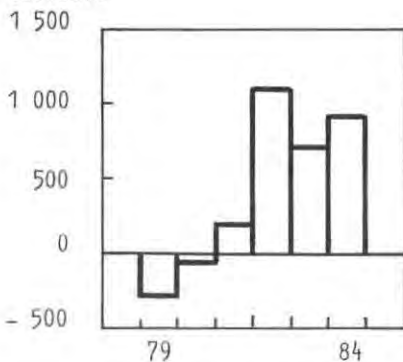
Directeurs, empl. supérieurs



Employés subalternes

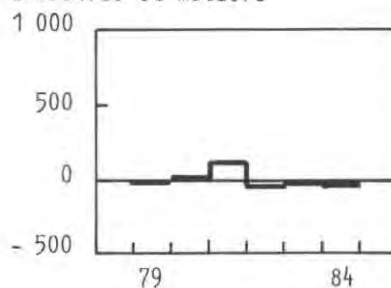


Ouvriers

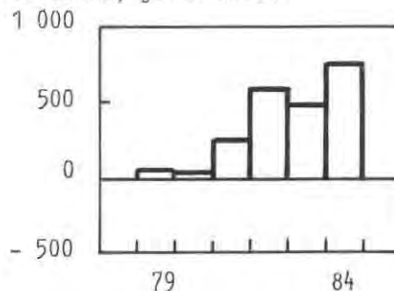


● Branche économique

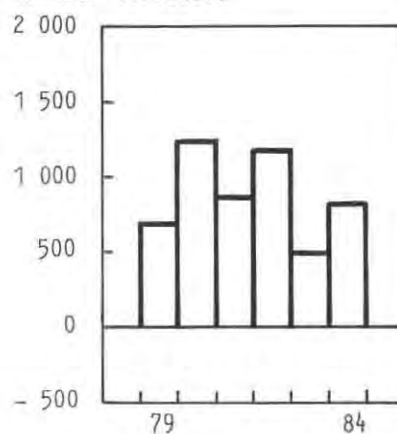
Industrie et métiers



Bâtiment, génie civil



Secteur tertiaire



dont hôtellerie

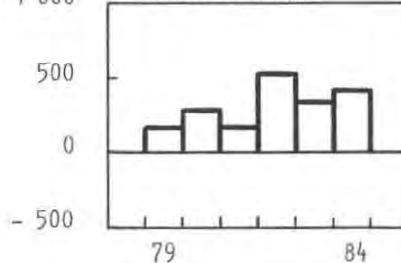


Tableau 14

Solde migratoire extérieur du canton, selon la branche économique, depuis 1979

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<u>Secteur primaire</u>	5	15	38	158	98	135
<u>Secteur secondaire</u>	29	63	335	549	477	736
Mines et carrières	-	2	3	3	-	2
Industrie et métiers	- 16	18	106	- 42	- 20	- 39
dont Industrie chimique	- 2	35	38	35	70	44
" métallurgie	7	- 7	- 31	- 43	- 3	- 46
" machines, appareils	25	- 44	73	- 65	- 86	- 65
Bâtiment et génie civil	55	45	250	592	487	760
Energie, environnement	10	- 2	- 4	- 4	10	13
<u>Secteur tertiaire</u>	676	1 228	870	1 176	494	826
dont commerce	137	301	189	- 28	- 93	- 127
" banque	79	137	160	167	108	104
" hôtellerie	162	270	167	526	340	418
" administrations publiques ¹⁾	75	230	296	242	170	350
" hygiène	119	141	10	72	- 36	17
<u>Branche indéterminée</u>	- 684	- 570	- 94	25	- 161	- 151
Total actifs²⁾	26	736	1 169	1 908	908	1 546
Inactifs	728	747	2 007	2 559	1 290	1 643
Total	754	1 483	3 176	4 467	2 198	3 198

1) Y compris organisations Internationales gouvernementales.

2) Y compris stagiaires et apprentis.

6. LE MARCHE DU TRAVAIL A GENEVE

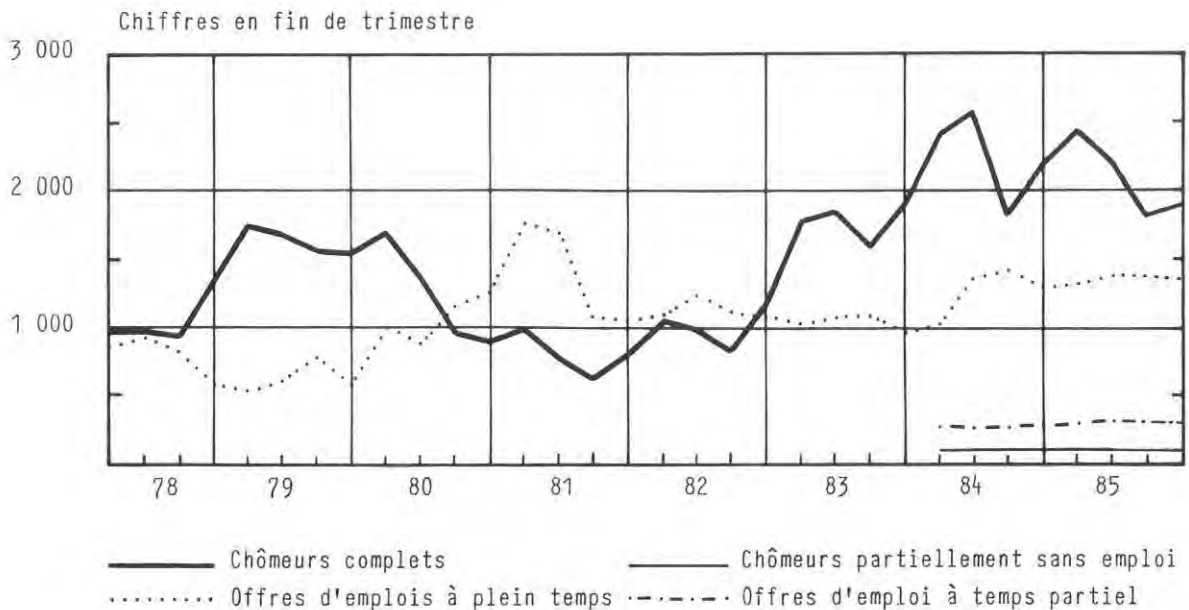
L'Office cantonal de l'emploi (OCE) et l'OFIAMT diffusent régulièrement des données statistiques très complètes sur le marché du travail¹⁾. Le SCS a réalisé il y a cinq ans une analyse relativement approfondie de ces données, mais cette analyse n'a pas été actualisée. Ce chapitre se limite à quelques aperçus pouvant éclairer l'analyse des structures de la population active du canton présentés dans d'autres publications²⁾.

6.1 Evolution du marché du travail à Genève

Le nombre total de chômeurs évolue, depuis la fin de 1983, dans une fourchette de 2 000 à 2 500 (dont une centaine de chômeurs partiellement sans emploi), après être descendu en 1981 - début 1982 au-dessous de la barre des 1 000. Les offres d'emploi évoluent entre 1 500 et 2 000 (dont 250 à 350 offres d'emploi à temps partiel).

Figure 12

Chômeurs et offres d'emplois, depuis 1978



Quant aux réductions de l'horaire de travail (ancienne appellation : chômage partiel), elles sont devenues pratiquement inexistantes en 1985 alors qu'elles touchaient jusqu'à 2 500 travailleurs en 1982-1983.

A relever, depuis 1984, l'introduction des deux nouvelles catégories de chômeurs sans emploi et d'offres d'emploi à temps partiel.

1) Voir en particulier les rapports mensuel et annuel de l'OCE.

2) Voir introduction page 1.

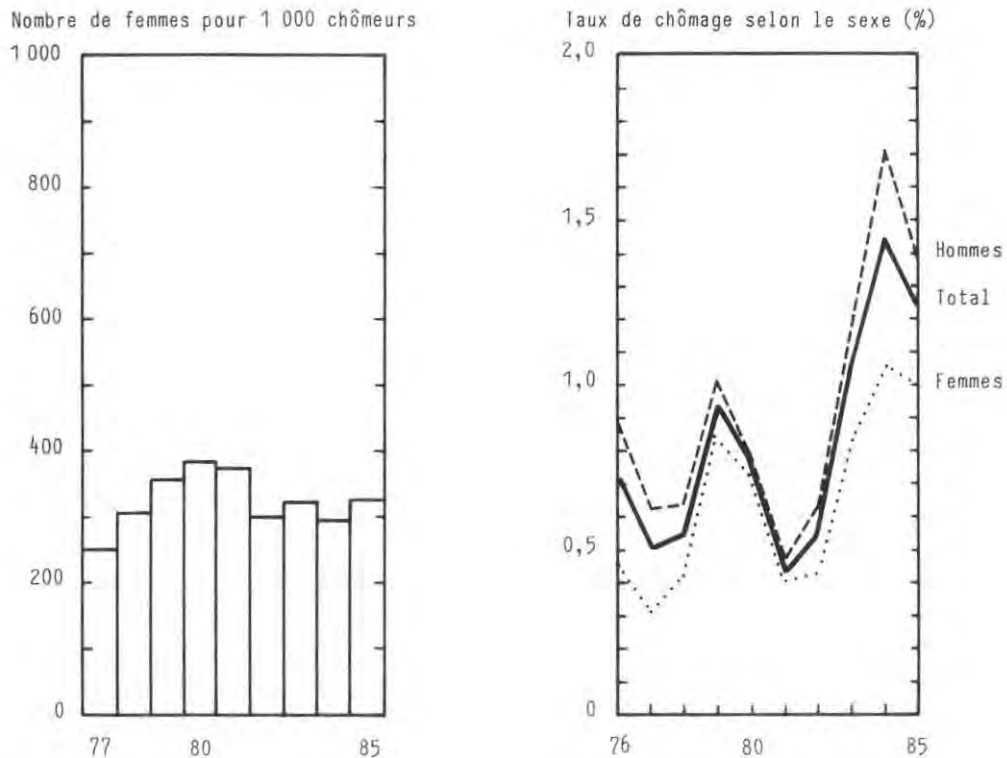
6.2 Chômeurs selon le sexe

Le rapport hommes/femmes est resté assez stable parmi les chômeurs ces dernières années; en 1982 - 1985, la part des femmes varie entre 30 % et 35 % du total. Rappelons qu'elle avait régulièrement augmenté de 1975 - 1976 (environ 25 % du total) à 1979 - 1981, où elle atteignait son maximum (entre 35 % et 40 %).

Le taux de chômage des femmes¹⁾ est en général resté inférieur à celui des hommes¹⁾ depuis 1975 - 1976, sauf vers 1979 - 1981 où les taux masculin et féminin s'étaient rejoints. Actuellement, l'écart est assez important puisque vers avril 1984 - qui correspond au nombre maximum de chômeurs enregistrés à Genève : 2 575 - on comptait 17 chômeurs pour 1 000 actifs chez les hommes contre 10,5 chez les femmes (moyenne : 14,4).

Figure 13

Chômeurs selon le sexe



Les causes de ces différences entre hommes et femmes sont nombreuses et complexes, liées notamment aux structures et à la mobilité professionnelles.

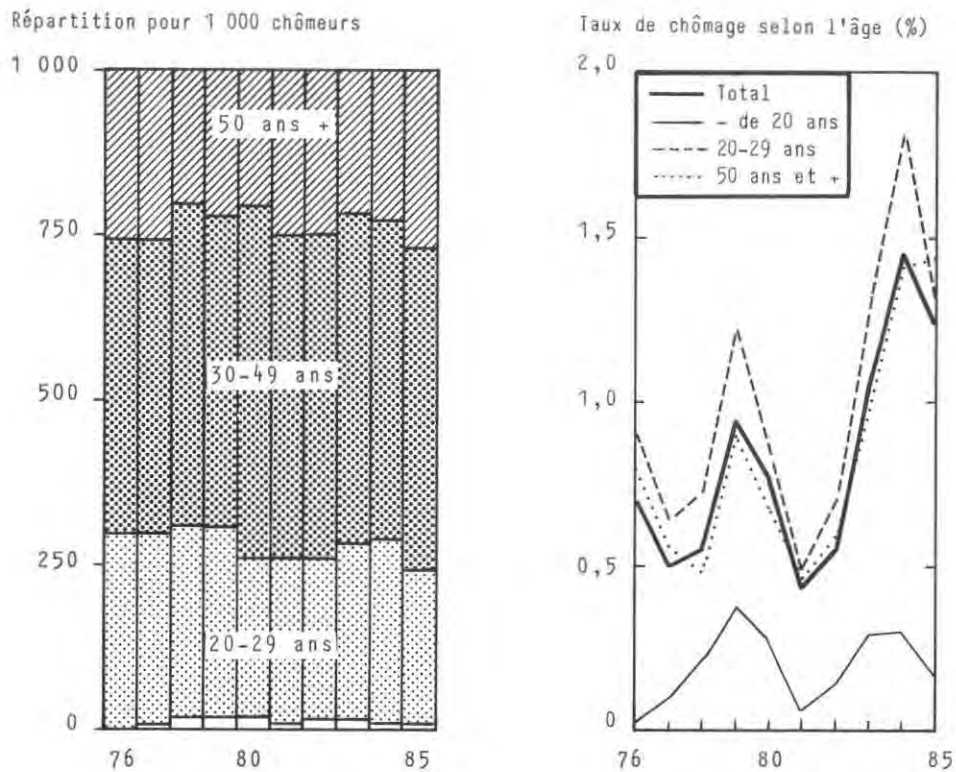
1) Rapport entre le nombre de chômeurs femmes ou hommes et la population résidente active féminine ou masculine (RFP 1980).

6.3 Chômeurs selon l'âge

Contrairement à beaucoup de pays d'Europe de l'ouest, Genève et la Suisse ne sont pas confrontés à un grave problème de chômage chez les jeunes. Le nombre de chômeurs de moins de 20 ans est faible à Genève, en particulier parce que l'entrée dans la vie active est peu précoce en raison des possibilités nombreuses et complètes de formation. Le taux de chômage des jeunes de moins de vingt ans reste nettement inférieur à celui des autres tranches d'âges, alors que la part des jeunes chômeurs dans le total est très faible :

Figure 14

Chômeurs selon l'âge



D'une manière générale, on constate que la répartition des chômeurs selon l'âge est stable. En gros, environ un quart des chômeurs ont moins de 30 ans, un autre quart ont plus de 50 ans. Les 30-50 ans constituent donc environ la moitié du total.

On constate également que le chômage ne frappe pas une catégorie d'âge particulière, puisque les courbes du taux de chômage selon l'âge évoluent dans une fourchette assez réduite.

Tableau 15

Chômeurs complets selon l'âge

Situation en avril

	Age (années)					Total
	- de 20	20-29	30-39	40-49	50 et +	
Nombres absolus						
1976	3	361	310	265	324	1 265
1977	10	256	217	178	229	890
1978	20	287	295	182	197	981
1979	35	484	489	308	369	1 685
1980	26	334	438	298	282	1 378
1981	6	195	234	146	194	775
1982	14	240	303	183	244	984
1983	27	500	575	351	404	1 875
1984	28	715	755	496	581	2 575
1985	15	520	556	517	588	2 196
Répartition (%/..)						
1976	3	286	245	210	256	1 000
1977	11	288	244	200	257	1 000
1978	20	293	300	186	201	1 000
1979	21	287	290	183	219	1 000
1980	19	242	318	216	205	1 000
1981	8	252	302	188	250	1 000
1982	14	244	308	186	248	1 000
1983	15	269	310	189	217	1 000
1984	11	277	293	193	226	1 000
1985	7	237	253	235	268	1 000
Taux de chômage (%/..)¹⁾						
(Actifs RFP 80)	9 287	39 730	48 040	40 316	41 216	178 589
1976	0,3	9,1	6,5	6,6	7,9	7,1
1977	1,1	6,4	4,5	4,4	5,6	5,0
1978	2,2	7,2	6,1	4,5	4,8	5,5
1979	3,8	12,2	10,2	7,6	9,0	9,4
1980	2,8	8,4	9,1	7,4	6,8	7,7
1981	0,6	4,9	4,9	3,6	4,7	4,3
1982	1,5	6,0	6,3	4,5	5,9	5,5
1983	2,9	12,6	12,0	8,7	9,8	10,4
1984	3,0	18,0	15,7	12,3	14,1	14,4
1985	1,6	13,1	11,6	12,8	14,3	12,3

1) Rapport entre le nombre de chômeurs complets et le nombre total d'actifs (population résidente active selon le RFP 80), en pour mille.

6.4 Offres et demandes d'emploi par profession

La nomenclature des professions utilisée par les offices du travail de Suisse pour la présentation des statistiques du marché du travail est très détaillée : environ 550 professions ont été répertoriées, et regroupées en une quarantaine de groupes de professions.

Cette nomenclature a la caractéristique d'être extrêmement détaillée pour certaines activités économiques - en particulier pour l'industrie et l'artisanat - mais moins pour d'autres, notamment l'important bloc des emplois de bureau et d'administration. Ainsi, le relevé d'avril 1985 nous apprend qu'il y avait dans le canton 2 soudeurs à l'autogène et 1 menuisier modèleur au chômage et, par ailleurs, 196 "autres personnels de bureau". On touche là une des limites de toute classification - forcément réductrice - d'un phénomène complexe comme l'est celui du travail. Une autre limite réside dans le fait que cette statistique saisit pour chaque chômeur une situation momentanée (la profession déclarée, avec plus ou moins d'exactitude, à l'office du travail) mais ne tient évidemment pas compte des autres expériences professionnelles.

Le tableau 16 permet notamment de repérer, par profession ou groupe de professions, les principaux équilibres ou déséquilibres entre offres et demandes d'emploi¹⁾.

L'offre excède nettement la demande (chômeurs) dans les métiers tels que boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers (classés dans l'industrie alimentaire) ou dans des professions des services comme garçons de café, serveuses, infirmiers (ères) en soins généraux.

La demande (chômeurs) excède nettement l'offre pour plusieurs professions de la médecine, des sciences et des arts : médecins, aides de médecin, psychologues.

Il y a relatif équilibre entre offres et demandes d'emploi dans une large gamme de professions, en particulier chez les maçons, les directeurs-gérants ou les vendeurs.

Toutefois, il faut être prudent dans l'interprétation de ces apparents équilibres/déséquilibres. Ainsi, dans l'industrie des métaux et machines, une grande partie des 85 chômeurs classés sous "autres professions" ont probablement les capacités leur permettant d'exercer certaines professions voisines où une offre importante existe (serruriers, monteurs-électriciens, etc.). De même pour les 138 employés de commerce du groupe "administration, bureau, commerce" auxquels ne sont proposées que 3 offres d'emploi.

Toutefois, ces situations où offres et demandes d'emploi paraissent s'ajuster mal traduisent aussi des problèmes d'adaptation dus à l'apparition de nouvelles technologies ou à de nouveaux types d'organisation du travail.

1) Seules ont été retenues les professions dans lesquelles 10 chômeurs ou offres d'emploi au moins étaient enregistrés.

Tableau 16

Marché du travail dans le canton de Genève, en avril 1985

Offres d'emploi à plein temps et chômeurs complets, selon la profession

	Chômeurs			Offres d'emploi	Offres - chômeurs	
	Masculin	Féminin	Total		+	-
Production végétale et animale	10	2	12	23	11	
Extraction, traitement de minerais	-	-	-	1	1	
Alimentation, boissons, tabacs	16	-	16	38	22	
dont boulangers, pâtisseries	4	-	4	17	13	
" bouchers, charcutiers	3	-	3	13	10	
Mise en oeuvre des textiles	4	7	11	8		3
Industrie du papier	-	-	-	1	1	
Arts graphiques	14	5	19	4		15
Cuir	4	3	7	1		6
Chimie	4	-	4	5		1
Pierre, terre, verre	1	-	1	5		4
Industrie des métaux et machines	178	42	220	148		72
dont mécaniciens sur automobiles	9	-	9	11	2	
" monteurs électriciens	10	-	10	16	6	
" "autres électriciens"	10	-	10	3		7
" "autres monteurs"	15	-	15	3		12
" "autres professions"	45	40	85	25		60
Horlogerie, bijouterie	10	9	19	16		3
Bâtiment, peinture	89	1	90	46		44
dont maçons	15	-	15	14		1
" manoeuvres, terrassiers	29	-	29	5		24
" peintres en bâtiment	21	-	21	7		14
Autres ouvriers à la production	2	-	2	2		
Professions techniques	111	14	125	87		38
dont dessinateurs bâtiment-génie civil	11	1	12	7		5
" contremaîtres	10	-	10	2		8
" employés de labo	6	7	13	4		9
" "autres experts et conseillers techniques"	13	-	13	3		10
Administration, bureau, commerce, organisation	318	327	645	355		290
dont directeurs, gérants	20	3	23	25	2	
" employés de commerce	53	85	138	3		135
" employés de bureau	9	22	31	12		19
" "autre personnel de bureau"	77	119	196	106		90
" comptables	29	14	43	11		32
" secrétaires de réception, employés de bureau voyage	2	3	5	21	16	
" vendeurs	37	55	92	104	12	
" voyageurs de commerce	28	1	29	13		16
" publicitaires	7	1	8	16	8	
Transports et communications	122	21	143	50		93
dont chauffeurs	91	1	92	32		60
" téléphonistes	-	16	16	10		6
" ouvriers transports expédition	10	-	10	-		10
Hôtellerie, économie, domestique	156	90	246	290	44	
dont restaurateurs, hôteliers	7	4	11	1		10
" dames de buffet	-	7	7	12	5	
" garçons de café, serveuses,	22	18	40	102	62	
" personnel de bar	13	4	17	5		12
" cuisinières	25	2	27	61	34	
" personnel auxiliaire cuisine, buffet, office	62	9	71	26		45
" concierges, portiers d'hôtel	8	-	8	10	2	
" femmes de chambre, valets de chambre	-	7	7	16	9	
" employés de maison	9	27	36	30		6
Nettoyage, hygiène, soins corporels	63	26	89	67		22
dont nettoyeurs de locaux	43	16	59	32		27
" coiffeurs	3	8	11	19	7	
Droit, sûreté, maintien de l'ordre	23	9	32	9		23
Soins médicaux	13	38	51	50		1
dont médecins	9	6	15	2		13
" infirmiers diplômés en soins généraux	-	1	1	24	23	
" aides de médecin ou de dentiste	-	11	11	1		10
Profession scientifiques et artistiques	106	64	170	61		109
dont analystes de système	11	-	11	25	14	
" économistes	8	3	11	9		2
" rédacteurs, journalistes	7	3	10	2		8
" psychologues, psychothérapeutes	8	16	24	-		24
" acteurs	13	11	24	1		23
Enseignement, assistance sociale	26	27	53	41		12
dont professeurs collège	3	3	6	13	7	
" éducateurs spécialisés	5	5	10	3		7
Autres professions	188	30	218	45		173
dont magasiniers, gérants de matériel	75	1	76	18		58
" manoeuvres, journaliers	82	7	89	18		71
" employés ou ouvriers de profession non précisée	13	9	22	-		22
" personnes à la recherche d'un premier emploi	15	6	21	-		21
Total	1 481	715	2 196	1 378		818

Collection «Aspects statistiques»

1984

- No 40 — Evolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982 (Avril 1984, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 41 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1983-84 à Genève (Juillet 1984, 27 pages, prix: 5 F.)
- No 42 — Recensement fédéral de la population 1980.6: Population active et mouvements pendulaires (Décembre 1984, 76 pages, prix: 10 F.)

1985

- No 43 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1^{er} juin 1984 (Mars 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 44 — Recensement fédéral de la population 1980. 7: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de pièces (Mai 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
- No 45 — Recensement fédéral de la population 1980. 8: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de surface, statut d'occupation (Juillet 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
- No 46 — Recensement fédéral de la population 1980. 9: Conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève (Août 1985, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 47 — Le mouvement de fonds des comptes de chèques postaux à Genève de 1960 à 1984 (Septembre 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 48 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1^{er} juin 1985 (Octobre 1985, 20 pages, prix: 5 F.)

1986

- No 49 — Evolution de la population étrangère à Genève 1981-1984; catégorie de permis et type de mouvement (Janvier 1986, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 50 — Evolution de l'emploi à Genève (Février 1986, 40 pages, prix: 5 F.)

Prochaine publication:

- Le commerce extérieur du canton de Genève. Résultats par mode de transport 1972-1984 et par emploi et nature des marchandises 1982-1984.